

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 3.50 6.— 10.— 20.—
Étranger s. 4.— 10.— 19.— 38.—
Tous les bureaux de poste se chargent
de percevoir le prix d'abonnement moyennant
une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal 114 64.
O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue Saint-Pierre /
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Location	1 ^{re} insertion	20 cent.	la ligne
	les suivantes	15 "	ou
		10 "	ou
		5 "	ou
		60 "	ou

M. V. X.

Nouvelles du jour

La Hollande défavorable à une alliance avec la France.

La plupart des journaux hollandais repoussent la suggestion d'une convention militaire avec la France. Le danger d'une offensive allemande n'existe pas, selon eux. L'Allemagne est vouée à l'impuissance pour un quart de siècle au moins. L'alliance est donc sans objet pour le moment. Se lier maintenant par une convention militaire serait une mauvaise affaire, car, dans vingt-cinq ans, les circonstances peuvent avoir changé. La presse hollandaise semble indiquer par là que ceux qui recherchent aujourd'hui l'amitié de la Hollande peuvent devenir ses ennemis demain.

Cette raison devrait valoir aussi contre une convention hollandais-belge. Mais voici que la Nation belge annonce, au contraire, qu'un accord défensif est envisagé et qu'il ne se limite pas à la passe des Iles Wicling et aux eaux de l'Escaut; il s'étendrait à tout le territoire des deux pays.

La presse allemande relève que, par la promotion du chargé d'affaires à Paris, M. Mayer, au titre d'ambassadeur, les relations officielles entre la France et l'Allemagne sont rétablies dans toute la plénitude de l'état normal. M. Mayer n'est plus seulement accrédité auprès du gouvernement français; il a désormais ses entrées à l'Élysée et pourra conférer directement avec le président de la République.

La Gazette de Francfort note que les paroles échangées à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur, qui a eu lieu mercredi, ont été empreintes d'une certaine froideur, du moins du côté de M. Millerand, qui n'a guère parlé que de l'exécution du traité de Versailles. Le journal démocratique se plaint de ce que, en France, on ne veut voir que ce que l'Allemagne reste à devoir, sans faire état des prestations qu'elle a déjà fournies.

La guerre, les épidémies, la faim et le bolchévisme ont été ou sont encore, pour la Russie, d'épouvantables fléaux.

Selon la Krassnaya Gazeta, organe officiel de la commune de Pétrograd, la population de la capitale de la Russie compte actuellement 705,000 habitants (260,000 hommes et 410,000 femmes). Le dernier recensement, celui de 1916, accusait 3 millions d'âmes.

Une originalité du nouveau régime hongrois est d'avoir confié le portefeuille de ministre du ravitaillement à un ecclésiastique, M. l'abbé Vass, professeur de théologie à Budapest. Les partis gouvernementaux, voulant que ce poste délicat fût géré avec une complète impartialité, ont cru ne pouvoir mieux faire que d'y appeler un prêtre. Le ministre précédent, M. Etienne Szabo, bien que porté de la meilleure volonté du monde, n'avait pu s'affranchir de tout esprit de caste et il inclinait à prendre plus que de raison égard aux intérêts des agrariens. Le nouveau ministre se montre parfaitement indépendant; il a déjà fait baisser de 10 couronnes à 3, le prix du pain.

On avait été étonné d'apprendre que le syndic de Metz avait pris part aux fêtes du cinquantenaire de la prise de Rome par les Italiens. Certains journaux français avaient même critiqué vertement l'attitude du syndic de Metz en cette occurrence.

L'Osservatore romano publie les informations suivantes qui mettent les choses au point. Le syndic de Metz, dit-il, est allé rendre visite au cardinal secrétaire d'Etat pour lui dire qu'il était venu à Rome chargé d'une mission particulière de son gouvernement et nullement avec l'intention de participer d'aucune façon au cinquantenaire de la brèche de la Porta Pia. Le syndic a ajouté qu'il serait heureux d'obtenir du Saint-Père une bénédiction spéciale pour lui et sa famille, qui s'honorera d'être sincèrement catholiques et même d'avoir fourni des prêtres à l'Église.

déclarations avec une grande satisfaction. « Nous croyons donc invraisemblable, conclut l'Osservatore, que le syndic de Metz ait part, comme on l'a dit, à la tribune officielle élevée à la Porta Pia. »

Le dernier vestige de l'ancienne « Irredenta » italienne n'est plus : Trente et Trieste (et même davantage : Bozen et Meran) font actuellement partie intégrante, à pleine égalité de droits, du royaume d'Italie; le traité de Saint-Germain est définitif. M. Giolitti s'est hâté d'en tirer la conséquence, en donnant une représentation congrue à ces territoires dans le Sénat italien, où jusqu'ici ils ne possédaient que le littérateur triestin Attilio Hortis, nommé en des circonstances exceptionnelles. On va maintenant lui adjoindre une dizaine de collègues. La liste n'en est pas officielle, mais on en connaît presque tous les noms. En tête, figure l'ex-ministre et avocat Barzilai, ancien député au Transièvre à la Chambre. C'est un républicain amodéré, mais un anticlérical entêté; il est Triestin et de race juive. Puis, c'est un autre israélite, le Dr Mayer, transplanté de Bohême à Trieste où il fonda le Piccolo, devenu le maître de la région entière du Littoral, par Thabilité de sa rédaction et l'abondance de son information, organe, naturellement, libéral à tous crins. A ses côtés, il y a le Dr Pinoli, de Trieste lui aussi, et lui aussi libéral.

L'Istrie est représentée par le Dr Chesich, un autre libéral. Le Trentin figure avec les anciens maires de Trente et de Rovereto, Dr Tambosi et baron Malfatti; celui-ci libéral avancé; celui-ci, libéral modéré et ancien député au Reichsrat de Vienne. Un troisième Trentin, le Dr Henri Conci, appartient au parti « populaire », et il en est le chef; député à la Diète d'Innsbruck et au Reichsrat de Vienne, il était, lorsque la guerre éclata, vice-capitaine provincial (vice-président de la province). C'est un vétéran plein de mérites; il jouit d'une grande considération, même chez les adversaires; il est le seul catholique militant de la liste.

L'Istrie sera, dit-on, encore représentée par l'avocat Félix Bennati, de Capo d'Istria, ancien député à la Diète de l'Istrie et ancien président de la Société politique istrienne libérale-nationale. Au point de vue politique, M. Bennati est un modéré, qui a toujours tâché d'être en bonne harmonie avec le clergé.

Tous ces candidats au latitudinarisme ont de race italienne; aucun Slovène ni aucun Croate ne figurent dans cette première « fournée ».

NOUVELLES DIVERSES

Le roi d'Italie est parti pour San-Rossore (près de Pise) où il achèvera sa villégiature d'automne.

Le prince de Galles a terminé sa visite des Antilles britanniques par l'île Antigua; il se rendra directement à Portsmouth.

La police de Rome a ordonné l'arrestation de trois étrangers qui faisaient de la propagande bolcheviste.

On a expulsé d'Angleterre un agent bolcheviste, qu'on a fait arrêter à Manchester, au siège social du nouveau parti communiste britannique.

Le général français Fayolle est très fêté aux États-Unis, où il est allé prendre part à la fête des vétérans américains de la guerre.

Le tribunal d'honneur chargé de se prononcer sur les résultats de l'élection présidentielle au Chili a proclamé M. Alessandri président de la République.

M. Dato, chef du ministère espagnol, posera au roi cette alternative : la dissolu-

tion des Cortés ou la démission immédiate de tout le cabinet.

Le cabinet britannique a convoqué la réunion urgente de cinq hauts fonctionnaires d'Irlande; cette conférence examinera la situation irlandaise.

Le ministère de la Reichswehr allemand communique que, le 1^{er} octobre, la zone de 50 km. était évacuée et que l'armée était réduite à 150,000 hommes.

Au Conseil national

Les assurances

La discussion générale s'est achevée hier matin par un discours de M. Musy, directeur des finances.

M. Musy montre qu'on peut demander encore beaucoup aux impôts indirects et frapper raisonnablement le capital.

Actuellement, les impôts indirects rapportent 90 à 100 millions; ils devraient rapporter 200 millions pour rétablir l'équilibre financier; les autres États demandent beaucoup plus que nous à cette source de revenus. Il ne faut pas accorder l'idée que les charges fiscales reposent exclusivement sur le consommateur et nullement sur le capitaliste. Ce n'est pas à dire que ceux-ci ne puissent pas faire quelques sacrifices et il est nécessaire que, dans certains milieux, on se fasse une conception plus exacte de la solidarité, car enfin d'autres pays demandent beaucoup plus que nous à la fortune.

M. Musy estime que la nation doit supporter présentement les charges de l'assurance. Notre peuple, dit-il, économise; l'épargne se monte à 2,6 milliards. D'autre part, il dépense — pour ne pas dire gaspille — un milliard par an en boissons alcooliques. Il serait facile de lui demander cent millions. « J'ai la certitude, dit M. Musy, que nous pouvons faire ce sacrifice et j'assume la responsabilité de mon programme à condition que les chiffres des experts soient exacts. » En outre, les assurances déchargeront de vingt millions l'assistance publique et augmenteront la capacité productrice du pays.

L'orateur analyse à nouveau la justification financière. Il cite quelques passages d'une brochure où M. Hauser, socialiste bâlois, se prononçait en 1913 contre une augmentation des impôts directs et où il constatait qu'il était nécessaire d'accroître les impôts indirects.

M. Musy cite ensuite le rapport d'une commission où figure le nom de M. Müller, conseiller national socialiste, et où on lit que les impôts directs ne peuvent plus rien donner.

Le chef du Département des finances montre ensuite que le monopole des tabacs aurait occasionné de fortes dépenses et n'aurait sans doute pas été sanctionné par le peuple. Il indique qu'il sera remplacé par un impôt comprenant un droit d'entrée et une taxation à la fabrique.

Quant aux successions, M. Musy dit qu'il faut sauvegarder le principe de l'institution familiale, pierre angulaire de la société; il faut assurer la loi de la continuité, non seulement dans les familles riches, mais aussi dans les familles pauvres. L'impôt sur les successions permettrait précisément de réparer les injustices, à condition que l'on se maintienne dans des limites raisonnables. Les députés romands demandent que le produit intégral de cet impôt soit réservé aux cantons... mais alors qu'ils indiquent une autre solution! On ne peut pas, pour remplacer les contingents, supprimer les subsides alloués aux cantons; cette méthode porterait préjudice aux cantons pauvres.

M. Hauser demanda la parole pour protester contre l'attaque personnelle de M. Musy, qui a, dit-il, détaché une phrase de son contexte. Le député bâlois accuse le directeur fédéral des finances d'avoir falsifié les rapports présentés par la délégation suisse à la conférence de Bruxelles, en prétendant que la fortune ne s'était pas accrue durant la guerre. L'assertion inouïe de M. Hauser provoque les murmures de l'assemblée. On s'étonne que le président ne rappelle pas l'orateur socialiste à l'ordre.

De son côté, M. Müller, pris également à partie, déclare que le « Müller » cité par M. Musy n'est pas lui, Gustave Müller, mais Jacob Müller, de Thurgovie. (Grande hilarité.)

De bonne grâce, M. Musy reconnaît la confusion dont se plaint M. Müller, mais il riposte vertement à M. Hauser. Au nom du Conseil fédéral, il proteste avec la dernière énergie contre l'accusation d'avoir envoyé à Bruxelles des rapports erronés.

La proposition suivante a été déposée par M. Bersier et signée par MM. Bettex, Boschung, Bosset, de Crenville, Chamorel, de Dardel, Gaudard, Grobet, Jaton, Maillefer,

Maunoir, de Meuron, Perrier, Piguet, Pittet, Stähli (parti des paysans).

« Les soussignés proposent que le débat sur l'article 41 quater soit suspendu jusqu'au moment où le Conseil fédéral aura fait une étude des moyens financiers propres à remplacer les contingents à prélever par la Confédération sur les successions, par d'autres ressources non utilisées par les cantons et qui laisseraient à ceux-ci le produit intégral des droits successoraux pour leur contribution à l'assurance-vieillesse, invalidité et survie. »

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne :

Ce matin, la discussion générale sur le projet des assurances en faveur des invalides, des vieillards et des veuves et orphelins s'est terminée, au Conseil national, par la décision tacite, sans opposition, d'entrer en matière sur le double article constitutionnel qui contient le principe et la justification financière des assurances.

Ce vote unanime signifie que tout le monde est d'accord que la réforme sociale soit faite en principe; chacun reconnaît l'opportunité d'un effort considérable pour accomplir au moins une première étape vers la solution pratique de l'assurance sous la forme nouvelle de l'assurance.

Cette unanimité de la Chambre est réjouissante, sans doute; cependant, cette façade harmonieuse ne saurait cacher les dissensions profondes qui divisent les partis sur le problème décisif de la justification financière du projet. Cette question se complique des problèmes de l'organisation de l'assurance et de l'étendue qu'il s'agit de lui donner, et elle est étroitement liée à la solution de la crise financière générale.

Tel comme partout, optimistes et pessimistes forment les deux camps extrêmes, pendant qu'un parti du juste milieu aspire à une solution intermédiaire.

Les optimistes se recrutent dans le groupe de la politique sociale et dans les milieux jeunes-radicaux. Sur cette douzaine de députés, sept ont pris la parole : MM. Weber, Hefti et Seher, démocrates, et MM. Stohler, von Arx, Stoll et Graf, radicaux d'extrême-gauche. L'état d'esprit de ce petit groupe, qui se défend de tomber dans les erreurs doctrinales des socialistes, mais qui suit pour la plupart du temps les méthodes socialistes, ressort des propositions qu'il a formulées. Ces propositions visent à reprendre l'initiative Rothenberger, c'est-à-dire à prolonger la perception de l'impôt de guerre pour en tirer un fonds de 250 millions; elles envisagent aussi le monopole du tabac et l'impôt fédéral direct sur les successions. Ces derniers se séparent des socialistes uniquement en ce qu'ils admettent que le principe de l'assurance ne doit pas être voté sans la justification simultanée des moyens financiers.

Les pessimistes sont représentés notamment par les membres du Centre libéral romand, auxquels sont venus se rallier des députés appartenant aux groupes radical et catholique, tels que MM. Ullmann et Perrier. Toutefois, le distingué député fribourgeois est parti d'un autre point de vue que ses alliés d'un jour. MM. Maunoir, de Crenville, Ullmann et consorts s'alarment de ce que l'institution des assurances sociales paraît vouloir se faire au milieu de la crise aiguë des finances de la Confédération et des cantons. Ils sont apeurés par la perspective de charges effrayantes menaçant la propriété acquise et les grands revenus. M. Perrier, lui, s'inquiète moins de la répercussion de l'effort fiscal sur l'individu que de l'effet centralisateur et étatisiste de l'innovation projetée et il recommande qu'on garde une certaine mesure dans l'allure et qu'on échelonne la réalisation de l'œuvre.

Les radicaux vaudois ont pris une attitude à part. Ils sont d'accord de voter d'abord les assurances, puis l'imposition du tabac, mais ils refusent carrément leur adhésion à l'idée des contingents cantonaux puisés dans les droits successoraux. Ils exigent que les droits successoraux restent réservés aux cantons pour leur contribution à l'assurance, et ils invitent le Conseil fédéral à chercher autre chose pour remplacer les contingents.

Les gros députés bourgeois — radicaux, catholiques et paysans — soit une centaine de députés, se rallie au projet du Conseil fédéral et de la majorité de la commission. Cette attitude n'est pas dictée par un enthousiasme béat ou par l'opportunisme politique; elle est issue de la conviction que l'œuvre présente exige un effort extraordinaire. M. Torche a très bien dit qu'il faudra mesurer prudemment l'application des principes à inscrire dans la constitution, pour ménager les budgets cantonaux. Il ne peut être question de réaliser l'œuvre d'un seul coup; il faudra y aller par étapes. L'Assemblée fédérale devra nécessairement tenir compte des contingences quand il s'agira d'élaborer les lois d'exécution. L'as-

surance ne fonctionnera d'ailleurs pas avant 1930. La tournure que la question fiscale prendra dans la Confédération et les cantons, pendant ces dix prochaines années, sera décisive pour l'application des principes posés aujourd'hui.

Quant au groupe socialiste, sa politique est claire. Comme différents orateurs l'ont constaté, le parti socialiste se soucie beaucoup moins de la réalisation des assurances que de l'accomplissement de ses exigences doctrinaires. Il tient surtout à profiter du moment pour imposer le monopole du tabac et l'impôt fédéral sur les successions. Si on n'acceptait pas ce programme étaisi, il voterait contre les assurances et un orateur socialiste s'est vanté que cette politique ne nuirait en rien à la popularité du parti.

Ce n'est pas si certain qu'il affecte de le dire. Si les partis bourgeois arrivaient à s'entendre et à faire passer, dans la consultation populaire, le projet de la majorité, il serait acquis qu'une œuvre sociale de portée très grande a reçu un commencement de réalisation sans le concours des socialistes. Ce fait aurait inévitablement des conséquences sociales et politiques.

La discussion de détail qui se déroulera lundi et mardi démontrera définitivement si, oui ou non, la Chambre contient une majorité capable de débrouiller une situation délicate. Les catholiques ne manqueront pas à leur devoir.

ÉTRANGER

M. Millerand et le budget

Paris, 1^{er} octobre.
Suivant M. Marcel Hutin dans l'Echo de Paris, M. Millerand étudie à fond les questions financières. Il ne se passe pas d'après-midi sans que le ministre des finances se rende à l'Élysée et là, pendant des heures entières, M. Millerand et M. François-Marsal étudient dans leurs détails les grands problèmes financiers posés à Bruxelles, de même que toutes les questions d'ordre financier découlant du traité de paix et dont le président a eu connaissance comme président du conseil et ministre des affaires étrangères.

La question budgétaire est également l'objet de l'attention la plus minutieuse, voire la plus sévère. Il importe que le mot économique ne reste pas un vain mot. Il s'agit de réduire dans toute la limite possible les dépenses des divers départements ministériels. M. François-Marsal compte équilibrer le budget par le seul rendement des impôts et en saisir les commissions financières du Sénat et de la Chambre, entre le 15 et le 20 de ce mois. « Ce sera, dit en terminant Marcel Hutin, un budget bien équilibré. »

Les mineurs anglais et les patrons

Londres, 2 octobre.
(Havas). — Après les conférences entre les commissions désignées ce matin, il y a eu une nouvelle assemblée plénière de la conférence du charbon.

Le chef de la délégation des propriétaires a annoncé que les négociations des commissions n'avaient pas abouti par suite de la persistance des mineurs dans leur demande d'augmentation des salaires sans égard à la production.

Tandis que les propriétaires des mines estiment qu'une augmentation de salaires ne pouvait se justifier que par une augmentation de la production, M. Smillie, président de la Fédération des mineurs, a déclaré que ceux-ci, en acceptant une augmentation de salaire de 2 shillings par jour, correspondant à un chiffre graduel de production de 240 millions de tonnes, avaient fait le maximum de concessions, mais qu'ils ne pouvaient pas consentir à ce que l'augmentation ne fût pas accordée si la production n'atteignait pas ce chiffre.

Londres, 2 octobre.
(Official). — Les mineurs ont décidé d'ajourner l'expiration du préavis de grève jusqu'au 16 octobre. Les mineurs voteront sur les nouvelles propositions présentées par les propriétaires des mines les 11 et 12 octobre, et les votes devront être parvenus à l'organisation centrale le 13 octobre. La conférence des délégués des mineurs aura lieu le 14 octobre.

Lord Grey et l'Irlande

Londres, 1^{er} octobre.
Dans une lettre adressée à la Gazette de Westminster, lord Grey, ancien ministre des affaires étrangères anglaises, constate le discrédit dans lequel la manière de traiter le problème irlandais fait tomber la politique du gouvernement britannique. Après avoir fait le tableau de la situation et la critique des méthodes employées pour y faire face, lord Grey considère que la seule politique qui offre quelque chance de succès repose, selon lui, sur l'autonomie complète.

Italie et Serbie

Milan, 1er octobre.

On annonce de Rome le départ du commandeur Volpi pour Belgrade. Dans les milieux politiques bien informés, on assure que le commandeur Volpi aurait été chargé par MM. Giolitti et Sforza d'entamer avec M. Vespitch des négociations préliminaires en vue de la solution de la question de l'Adriatique. Le commandeur Volpi est depuis longtemps lié d'amitié avec M. Vespitch, président du Conseil des ministres yougoslave.

Bulletin polonais

Varsovie, 1er octobre.

(Havas.) — Communiqué de l'état-major polonais :

Après avoir défait les troupes soviétiques concentrées dans la région de Lida, nos troupes continuent à poursuivre énergiquement l'ennemi.

Dans la direction de l'est, l'ennemi, pris de panique, se retire en désordre, se heurtant de tous côtés à nos détachements qui l'entourent. Une division tout entière s'est rendue après avoir assassiné les commissaires qui voulaient la forcer à la résistance.

D'après les aveux de prisonniers, le commandant de la troisième armée ennemie, voyant la situation désespérée, s'est suicidé.

Varsovie, 2 octobre.

L'avance des troupes polonaises continue. Nos unités ont occupé Baranowitch. La 3^{me} armée bolchéviste a été complètement défait. Nous avons pris 12,000 prisonniers, 50 canons, un grand nombre de mitrailleuses et un butin considérable. Zviahel a été occupé par les troupes polonaises. Les unités ukrainiennes se sont emparées de Deraznia, nœud ferroviaire important.

Bulletin de Wrangel

Constantinople, 1er octobre.

(Havas.) — Communiqué de l'armée Wrangel :

À la suite de brillantes manœuvres de nos troupes, les groupes bolchévistes de la région d'Alexandrop ont été anéantis. Nous avons capturé plusieurs trains blindés et un nombreux matériel de chemin de fer.

Après six jours de lutte, nous avons cerné les troupes russes dans la région de Verkhojetyk-Paloyef-Orihof-Alexandrop, sur un front de 200 verstes. Nous avons fait plus de 10,000 prisonniers et recolté un énorme butin, des canons, des trains blindés, des mitrailleuses, des munitions, etc.

Les élections grecques

Un membre de la colonie grecque en Suisse nous écrit :

Au sujet d'un télégramme sur les élections grecques paru dans la Liberté du 30 septembre, permettez-moi de vous rappeler que la loi électorale grecque, vieille de plusieurs années, n'accorde pas le droit de vote aux ecclésiastiques, et d'ajouter que, à ma connaissance, les additions apportées récemment à cette loi par M. Venizelos visent uniquement le scrutin en Thrace et le vote des soldats sous les armes. Nulle part dans ces modifications il n'est question des ecclésiastiques, et l'opposition (dont les suggestions en l'espèce ont d'ailleurs été prises en considération par le président du Conseil) n'y fait aucune allusion dans son manifeste.

Pour ce qui est des personnes qu'un euphémisme de mauvais aloi intitulé « de passage à Athènes », ce sont des Grecs réfugiés de Bulgarie et d'Asie Mineure qui, dans l'impossibilité matérielle de regagner leurs foyers détruits, se sont fait inscrire sur les registres matricules du royaume et dont l'importance numérique est telle que 2 sièges seront, dans la liste libérale d'Attique, réservés à leurs représentants.

Cette information de source prétendue athénienne fait partie d'une campagne de dénigrement systématique inaugurée par les réactionnaires en vue de préparer l'opinion publique à une abstention électorale, que le courant venizelist, sans cesse grossissant, semble leur imposer.

Les bolchévistes en Asie

Londres, 2 octobre.

(Havas.) — Suivant les télégrammes les plus récents, la plus grande confusion règne à Kaboul, au sujet de la prise de Bokhara par les bolchévistes et de la fuite de l'émir. L'émir fugitif de Bokhara est en route pour la capitale de l'Afghanistan afin d'obtenir un appui effectif contre les bolchévistes.

On croit que, dans la crainte de nouvelles difficultés avec les rouges, l'émir de l'Afghanistan enverra une députation dans l'Inde pour tâcher d'amener une alliance défensive avec l'Angleterre. A Kaboul même, le général Nadirkhan, commandant en chef, a réussi à former un parti antibolchéviste.

Chine et Russie

Pékin, 1er octobre.

(Havas.) — Le gouvernement chinois a décidé de mettre la main sur les concessions russes installées en Chine. C'est ainsi que le 25 septembre il a fait occuper la concession russe de Tien-Tsin. Le drapeau chinois remplace le pavillon russe. La police chinoise a supplanté la police russe. Le gouvernement provisoire de la Russie a déposé une protestation.

Enver pacha

adhère à la 3^{me} Internationale

On mande de Bakou au Bureau de presse géorgien :

Enver pacha, qui a été, pendant toute la guerre, chef véritable du gouvernement turc, a donné au congrès de la 3^{me} Internationale des pays d'Orient, à Bakou, lecture d'un dis-

cours-message qui commence par ces mots caractéristiques :

« Camarades, j'exprime ma reconnaissance, en mon nom et au nom de mes camarades, à la 3^{me} Internationale et à son Bureau, qui nous ont donné la possibilité, à nous qui luttons contre l'impérialisme et le capitalisme mondial, de nous réunir à Bakou. »

Il fait ensuite remarquer avec instance que ses principes et ceux de l'Internationale de Moscou sont communs ; puis, au nom des organisations du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine, de l'Égypte, de l'Arabie et des Indes, dont il est le représentant, il déclare adhérer à la 3^{me} Internationale.

Nouvelles religieuses

Le nouvel archevêque de Paris

À propos de la nomination du cardinal Dubois comme archevêque de Paris, les journaux français constatent que le choix du Saint-Siège ne surprendra personne. La candidature de l'archevêque de Rouen avait été considérée avec une faveur particulière. Ils rappellent la distinction avec laquelle ce prélat s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée en Orient par le gouvernement et qui lui avait valu la croix de la Légion d'honneur.

Le Figaro dit que cette nomination était attendue dans tous les milieux ecclésiastiques et sera partout chaleureusement accueillie. Le nouvel archevêque de Paris est, en effet, connu pour un esprit de haute culture, sachant porter sur les choses humaines le regard du chrétien qui en découvre le sens profond et le sens véritable.

L'archevêché de Paris, dit le Journal, est un poste important. La finesse et le tact du député cardinal Amette ne contribuèrent pas peu à préparer un rapprochement, qui va aboutir au rétablissement des relations diplomatiques. Dès maintenant, le contact est établi par l'intermédiaire du chargé d'affaires français au Vatican. L'action de M. Millebrandt, s'exerçant par l'intermédiaire de M. Doucet, n'a certainement pas été étrangère à la désignation du cardinal Dubois.

Le cardinal Dubois est né en 1856, à Saint-Laizis (Sarthe). Il a été successivement évêque de Verdun, archevêque de Bourges, puis de Rouen.

Pour la Pologne

Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, exécutant les intentions pontificales, a ordonné que le dimanche du Rosaire fût consacré à des prières pour la Pologne, avec procession publique du Saint Sacrement.

Un pèlerinage allemand à Rome

Le 23 octobre, arrivera à Rome un pèlerinage allemand de 150 personnes, présidé par Mgr Schulle, archevêque de Cologne. Il fera, à Rome, un séjour d'une semaine.

C'est le premier pèlerinage d'Allemagne depuis la guerre.

Les catholiques allemands

L'Agence catholique internationale dit que l'assemblée générale des catholiques saxons, tenue à Leipzig, a pleinement réussi. La question scolaire a fait l'objet principal des discours.

Les catholiques de l'Oldenburg ont tenu un congrès auquel ont pris part 30,000 personnes. On y a traité essentiellement de l'union avec Rome.

NÉCROLOGIE

M. Jacques Chaumié

On annonce d'Agon la mort, à l'âge de quarante-trois ans, de M. Jacques Chaumié, député de Lot-et-Garonne, radical. Il était le fils de M. Chaumié, ancien ministre français.

M. Robert Palfai

On annonce de Vienne la mort, à l'âge de soixante-seize ans, du Dr Robert Palfai, ancien président de la Chambre des députés autrichienne.

PETITE GAZETTE

La monnaie d'Annunzio

Des informations de Rome annoncent que Gabriel d'Annunzio aurait ordonné la frappe de monnaie d'argent de une et deux lires et de pièces de cuivre de 5 et 10 cent. L'avers des pièces portera les armes de Fiume et l'envers, le buste de d'Annunzio, avec la suscription : D'Annunzio régent 1920.

Six tonnes d'or russe

On mande de Boulogne qu'un cargo norvégien a débarqué mardi matin au bassin Loubet une cargaison mystérieuse.

Du bateau sortaient des caisses bardées de fer qui, jalousement surveillées, étaient aussitôt transportées dans deux wagons. On y embarqua ainsi quatre-vingt-dix de ces mystérieuses caisses entre 8 heures et 10 heures du matin. Après quoi les wagons, toujours étroitement gardés, furent dirigés sur la gare centrale.

Voici quelle était la nature du précieux chargement. Il s'agissait de plus de six tonnes, exactement 6022 kilos 733 grammes, d'or en lingots, représentant une valeur de 46 millions de francs, que le « Petrell », commandé par le capitaine Nielsel, avait embarquées en Russie, à Reval. Le « Petrell » avait fait escale en route, à Stockholm, pour y prendre une semblable cargaison, mais il n'a pu le faire, les assurances n'ayant pas voulu courir le risque.

Les wagons sont partis pour Lyon où l'or

doit être mis en dépôts. On ne sait encore pour le compte de qui.

Guillaume II et l'impôt

Le Berliner Tageblatt reçoit une information d'Amsterdam d'après laquelle la fortune soumise à l'impôt de l'ex-empereur allemand est fixée à 125 millions de florins (3 millions de francs). L'ex-empereur a cependant obtenu un délai jusqu'en novembre, car il ne lui est pas possible actuellement, dit-il, d'indiquer exactement le montant de sa fortune.

Confédération

Suisse et Hongrie

Un accord a été conclu entre des délégués suisses et le Département hongrois du commerce, aux termes duquel la Hongrie cède à la Suisse l'excédent de sa récolte de blé, contre des produits suisses manufacturés. L'approbation du Conseil fédéral a été réservée.

Les Suisses et le fisc autrichien

En juillet dernier, l'Assemblée nationale autrichienne a voté une loi instituant un prélèvement sur les fortunes.

Aux termes du traité de paix de Saint-Germain, les ressortissants des Etats alliés et associés sont exonérés de cette imposition. Le gouvernement autrichien a étendu cette exonération à tous les étrangers. L'impôt sur la fortune ne sera donc pas appliqué aux Suisses domiciliés en Autriche, qui auront quitté leur domicile autrichien jusqu'au 16 octobre 1920.

Toutefois, les biens fonciers et industriels et les hypothèques sont soumis à l'impôt.

Interlaken, succursale fédérale

La commission qui s'occupe du projet de transfert d'une partie de l'administration fédérale à Interlaken a établi qu'on trouverait aisément dans cette ville 147 logements pour le personnel des bureaux fédéraux.

Les finances des C. F. F.

Le conseil d'administration des C. F. F. réuni à Berne, a approuvé le budget pour 1920, qui prévoit une somme de 111 millions, pour les dépenses de construction et une dépense de 379 millions pour l'exploitation.

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée fédérale de contracter un emprunt de 300 millions de francs pour payer la dette flottante de 1920 et procurer aux C. F. F. les capitaux qui leur sont nécessaires pour 1921.

L'express-Orient

L'Express-Orient est de nouveau acheminé via Simplon. Le trafic est donc ainsi de nouveau complètement normal.

Nos sanatoriums

Le sanatorium bernois de Heiligenschwendli vient d'accomplir sa 25^{me} année d'existence. C'est le plus ancien sanatorium de la Suisse. L'idée de la cure d'altitude pour phthisiques fut vulgarisée chez nous vers 1890. Les Bernois furent les premiers à décider la construction d'un sanatorium. Une société se fonda en 1891, le jour du sixième centenaire de la Confédération ; elle organisa des quêtes dont le résultat lui permit, au bout de trois ans, de se mettre à l'œuvre. Aujourd'hui, elle dispose d'une fortune de 740,000 francs et de fonds spéciaux s'élevant à 160,000 francs. Le ménage du sanatorium de Heiligenschwendli a coûté en 1919 85,000 francs.

La richesse du Tessin

On nous écrit de Lugano :

La Liberté a signalé les totaux auxquels aboutissent les évaluations de la fortune et du revenu imposable arrêtées par la commission cantonale pour l'impôt de guerre. Notre fortune serait de 674,357,300 fr. au lieu de 289,961,100 fr. et notre revenu de 57,539,000 fr. au lieu de 15,192,900 fr. Tous les districts participent à cette augmentation. Pour la fortune, le record est tenu par celui de Mendrisio, dont le capital s'est élevé de 39,865,800 fr. à 124,941,400 fr. ; pour le revenu, c'est le district de Valle Maggia qui a fait le saut le plus fort : de 71,200 à 237,000 francs. Ensuite vient le district de Blenio, qui a passé de 161,000 fr. à 1,761,700 fr. Le district de Bellinzzone figure dans le tableau avec 61,917,100 fr. de fortune (26,800,500 francs) et 7,107,800 fr. de revenu (2,803,600 francs) ; celui de Locarno possède 120 millions 350,200 fr. de fortune (55,761,300 fr.) et 9,225,600 fr. de revenu (2,189,000 fr.). Dans le district de Mendrisio, c'est Chiasso qui tient la tête ; les millionnaires, en effet, n'y sont pas rares. Et ce sont précisément les millionnaires qui ont le plus fait contre la taxation de la commission.

Une bonne loi d'impôt serait certainement le meilleur moyen d'assainir les finances du canton. Souhaitons qu'elle soit l'un des fruits de l'entente qui est en train de s'établir.

TRIBUNAUX

La circulation des automobiles

Lausanne, 1er octobre.

Un recours de droit public contre l'interdiction générale de la circulation des automobiles dans le canton des Grisons a été rejeté par le Tribunal fédéral, qui a considéré qu'on ne saurait voir dans cette interdiction une violation quelconque des droits assurés aux citoyens par la Constitution.

Le Rosaire de saint Dominique

Comme l'a dit un religieux érudit, dans ses études sur les temps primitifs de l'Ordre de saint Dominique, le Rosaire n'a pas d'histoire et n'en aura probablement jamais. Ainsi que tant d'autres fevrettes exquises accordées par Dieu aux hommes, l'origine de cette dévotion est environnée de silence et de mystère. Les écrits des premiers biographes de saint Dominique ne font aucune allusion à l'origine du Rosaire ; mais il convient d'ajouter que ces biographies primitives sont tout aussi incomplètes sur d'autres faits d'égal intérêt. Cette absence de documents réels a autorisé plus d'un critique à nier le fait même de la révélation du Rosaire et à enlever au grand saint un de ses titres de gloire.

Mais il nous reste la tradition, cette voie sacrée par laquelle les faits et les croyances se transmettent d'âge en âge, et devant laquelle nous aimons à nous incliner et à regarder, avec les yeux de l'âme, ce qui fut autrefois, sans doute, une vivante réalité. Pen nous importera la date ou le lieu de l'apparition et de la révélation si nous voyons dans le sanctuaire de Notre-Dame du Puy, ou dans celui de Prouille, la scène mystique et les figures idéales de ceux qui en sont les personnages. C'était dans le pays du Languedoc, gagné à l'hérésie albigeoise, qui s'y étendit si solidement implantée et organisée, qu'elle opposait sa hiérarchie à la hiérarchie catholique. Toulouse et Carcassonne avaient chacune son évêque albigeois ; ils étaient assistés de diacres, qui avaient une résidence fixe, dans un grand village, autour duquel ils rayonnaient, prêchant la doctrine nouvelle et présidant aux rites de l'initiation. Toute la brillante chevalerie du Languedoc et les grands seigneurs étaient gagnés secrètement à la secte. C'est au commencement du XIII^{me} siècle que saint Dominique et son compagnon Didaque apparaissent dans le Midi de la France. Saint Dominique est dans la force de l'âge. Une expression lumineuse, qui est comme le rayonnement de ses contemporains, « à peine l'avait-on regardé qu'on se sentait entraîné vers lui ». Les moyens et les armes dont il se sert pendant la campagne entreprise sont la prédication au milieu des injures, la patiente controverse, la pauvreté volontaire, une vie dure, une charité sans bornes et le don des miracles. Si la lumière de l'histoire, dit Lacordaire, manque parfois sur sa vie, c'est parce que l'homme de Dieu s'est retiré du bruit et du sang, parce que, fidèle à sa mission, il n'a ouvert la bouche que pour bénir, son cœur que pour prier, sa main que pour un office d'amour, et que la vertu, quand elle est toute seule, n'a son soleil qu'en Dieu.

Saint Dominique et son compagnon vivent dans la plus stricte pauvreté ; ils vont à pied, de village en village, sans escorte, sans argent, seuls au milieu de leurs adversaires qui s'efforcent à leur résister de plus en plus. Saint Dominique est en butte aux outrages des hérétiques, et il est tout près de subir le martyre, qu'il appelle d'ailleurs de tous ses vœux. Il tient des réunions contradictoires, où les discussions sont vives, entre le saint et les ministres albigeois ; ces réunions sont parfois accompagnées de miracles, comme celle où l'écrit du bienheureux serviteur de Dieu sortit intact du feu où on l'avait plongé plusieurs fois, tandis que celui des hérétiques était consumé. Mais, malgré ces prodiges et ce zèle apostolique, les prédications de saint Dominique n'avaient pas tout le succès qu'on en espérait, et le bienheureux était extrêmement affligé de l'obstination des habitants dans leur erreur. Ce fut sans doute au cours de cette épreuve qu'il se plaignit à Notre-Dame dans une de ses pieuses oraisons et que, suivant la tradition, la Sainte Vierge lui apparut et lui répondit : « Ne t'étonne point de n'avoir obtenu jusqu'ici que si peu de fruits par tes travaux ; tu les as prodigués à un sol aride, non encore imprégné de la Salutation angélique. Prêche donc mon Fautier, composé de 150 Ave Maria et de 15 Pater noster, et tu recouleras une abondante moisson. »

Saint Dominique, reconforté par l'apparition de la Vierge, se mit aussitôt à prêcher le Rosaire et il recueillit une abondante moisson d'âmes. Voyons-le, cet humble, cet apôtre, prosterné dans le petit sanctuaire méridional, abimé dans les peines intimes de l'humanité de ses efforts, et recevant de la Souveraine du Ciel le secret de la prière qui devait se perpétuer de siècle en siècle, passer dans toutes les mains, sous la forme du chapelet, et être murmurée chaque jour par des millions de voix.

Rosaire béni, enrichi de tant d'indulgences, approuvé par les décisions expresses de tant de souverains pontifes, ordonné spécialement par Léon XIII ; Rosaire de Lourdes que tintent les mains de l'Immaculée ; Rosaire de la Salette, sur la robe blanche de la Vierge en pleurs ; Rosaire porté par tous ceux qui appartiennent à Dieu et dont on entoure les doigts de ceux qui reposent dans le silence de la mort ; Rosaire, dont la sainte couronne honore sans cesse la Reine du Ciel ; Rosaire dont la salutation ininterrompue chantée de la terre au séjour divin, soyez notre espoir et devenez la prière favorite de nos lèvres.

Echos de partout

LETTRE DE PARIS

Lettre d'une domestique à son maître qui est encore en villégiature :

Monsieur,

C'est pour vous dire qu'on vous attend et que tout est préparé. Le teinturier a rapporté les rideaux de vitrage et sa petite facture ; c'est encore raugmenté, comme de bien entendu. Je ne l'ai pas payée, rapport que j'attends votre retour. Il y a aussi le tapissier qui gardait les tapis, qui les a remis en place ; il a donné sa petite facture, c'est aussi raugmenté, mais il dit comme ça que les tapis valent bien plus cher. J'ai des ennuis avec le frotteur qui demande trois fois plus que l'an dernier à cause de la cire et de son travail ; pour celui-là, j'y ai dit comme ça qu'il faut qu'il attende que monsieur soit rentré et qu'on verrait. Faut que je dise à monsieur que les feuilles des contributions sont arrivées et qu'il aura à les payer en arrivant. Il y a aussi un petit papier que j'ai cru que c'était un catalogue, mais c'était un renseignement, rapport à l'école de monsieur Pierre qu'ils annoncent que la vie est chère et que c'est raugmenté aussi de trente pour cent. La blanchisseuse a rapporté le linge du mois de juin qu'elle a marqué au nouveau tarif, c'est à dire qu'un chemise vaut un franc quatre-vingts, c'est dire que monsieur fera bien attention de ne pas changer trop souvent de linge. J'ai visité les vêtements d'hiver, il y en a encore qui sont bons, mais le smoking est tout mangé aux mites ; si monsieur veut que je fasse des reprises dans le devant, il me le dira ; le gérant de la maison est venu, rapport à l'eau, que je ne peux plus m'en servir à cause qu'il n'est pas encore d'accord avec monsieur ; tous les robinets sont fermés. C'est pas commode au moment du nettoyage. Je dois dire aussi à monsieur que toutes les domestiques de la maison ont de l'augmentation et qu'on m'offre une bonne place dans une bonne maison, mais je tiens trop à monsieur pour croire qu'il ne fera pas un petit sacrifice. Enfin, voilà les nouvelles, j'attends monsieur et je suis sûre qu'il sera bien content de rentrer, rapport qu'on n'est jamais mieux que chez soi et que c'est encore là qu'on dépense le moins d'argent. Recevez les compliments de votre servante dévouée,

Anna.

P. S. — Il n'y a plus de vin et il n'y a pas de charbon ; faut-il que j'en commande ?

MOT DE LA FIN

M. Leygues devant M. Millerand :

— Alors, j'hérite aussi de vous ?

— Oui, mais rappelez-vous que je ne suis pas mort !

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un enfant coupé en morceaux

Un chasseur a découvert dans un pré, dans la commune de Ligny-le-Châtel (Yonne), un sac contenant des débris humains. Tout fait présumer qu'il s'agit d'un garçonnnet de neuf ans et demi, Alexandre Chanteloz, dont le père réside à Malgny. L'enfant, qui a disparu depuis le 22 septembre, aurait été assassiné et coupé en morceaux.

Grand incendie à Dantzig

Un gros incendie a éclaté hier vendredi dans les chantiers maritimes de Dantzig. Les chantiers de lavage qui contenaient de grandes réserves d'huile et de goudron et où étaient placées les machines ont pris feu. Les chantiers de lavage et toutes les réserves sont complètement détruites. Les dommages atteignent environ 2 millions de marcs.

SUISSE

Banditisme

On mande de Genève : Près d'Annemasse, quatre repris de justice ont attaqué un conducteur de tramway, M. Chaffard, sur sa voiture et ont cherché à lui arracher sa sacoche. Les malfaiteurs ont été arrêtés par la gendarmerie française après une poursuite mouvementée. Il s'agit des nommés Sandoz, frères, Dumas et Dupont.

LA VENDANGE

Aubonne, 1er octobre.

La récolte communale s'est vendue 1 fr. 48 le litre de moût pris sous le pressoir.

Écchy, 1er octobre.

La récolte communale s'est vendue 1 franc 51 1/2 le litre de moût pris sous le pressoir. Les marchés, dans la contrée, se font à 1 fr. 55.

CHANGES À VUE

le 2 octobre, matin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.
Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41 50	42 50
Londres (livre st.)	21 55	21 95
Allemagne (marc)	9 60	10 60
Italie (lire)	25 50	26 50
Autriche (couronne)	2 50	2 80
France (souverain)	8 —	9 —
New-York (dollar)	6 —	6 40
Bruzelles	43 50	44 50
Madrid (peseta)	91 —	92 —
Amsterdam (florin)	194 50	195 50

Buvez le
STIMULANT
Appétit au vin et quinquina

FRIBOURG

An Conseil général de Fribourg

Le Conseil général de la ville de Fribourg a discuté et voté, hier soir, la nouvelle échelle des traitements et salaires du personnel communal de l'administration et de l'Edilité. Quarante-deux conseillers généraux — sur quatre-vingt quatre compte le conseil — étaient présents. A la table du conseil communal, il ne manquait que M. Brulhart, directeur de l'Edilité, retenu à la maison par la maladie.

La discussion sur la question des traitements a été ouverte par M. Alfred Corpataux, qui, au nom de la commission des comptes, a proposé l'adhésion au projet du conseil communal.

Ont pris part au débat d'entrée en matière: M. Albert Auderset, qui a demandé le doublement de la prime d'âge communale au corps enseignant; M. Charles Meuwly, qui a proposé d'accorder à la famille de l'employé décédé une indemnité calculée à raison d'un mois de traitement par année de service; M. Louis Bovey, qui a préconisé l'élévation du minimum de la 3^{me} classe des traitements; M. Emile Schenker et M. Emile Piot, Ce dernier a appuyé M. Auderset. M. Schenker a fait un remarquable exposé, dans lequel il a comparé la situation faite aux salariés de la ville de Fribourg avec celle du personnel communal de douze villes de la même importance que la nôtre. M. Schenker a tiré de cette consciencieuse étude la conclusion que le projet de l'autorité communale de Fribourg était équitable et pouvait être avantageusement mis en parallèle avec les échelles de salaires des autres cités confédérées. L'orateur n'a proposé que quelques modifications de détail, notamment en faveur des sergents de ville. Il a été appuyé sur ce point par M. Albert Curty.

On a passé ensuite à la discussion des articles, dont la plupart n'ont donné lieu à aucune observation.

La proposition de M. Schenker d'élever le minimum et le maximum de la 2^{me} classe (caissier de ville) de 5800-7000 à 6000-7800 francs a été repoussée par 23 voix contre 15. Celle de M. Bovey, de porter le minimum de la 3^{me} classe de 5000 à 5200 fr., a été adoptée par 21 voix contre 20. Celle de M. Vauclier, d'élever de 4200-5400 à 4600-5800 les chiffres de la 4^{me} classe, a été écartée par 24 voix contre 18. Celle de M. Meuwly, de hausser également la 5^{me} classe, de 3400-4600 à 3800-5000, a été repoussée par 22 voix contre 18.

A la 6^{me} classe (sergents de ville), M. Schenker a repris son observation, consistant à élever le minimum et le maximum prévus (2600-3800) à 3000-4500, avec la réserve de n'introduire cette augmentation que lorsqu'une vacance permettrait de supprimer un poste de sergent de ville. Après un débat auquel prirent part MM. Claraz, directeur de police, Albert Curty et Schenker, la proposition de ce dernier a été adoptée par toutes les voix contre trois ou quatre. C'est presque sans opposition également que le Conseil général a voté le transfert de la 5^{me} dans la 4^{me} classe de l'adjoin au caissier de ville.

Les socialistes sont revenus à la charge, à l'article 13 du projet, en demandant que le maximum du traitement puisse être atteint en douze ans au lieu de seize; mais l'assemblée, par 28 voix contre 12, a maintenu les seize ans.

A l'article 18, fixant l'indemnité en cas de résiliation forcée de fonctions ou de décès, la proposition formulée au début par M. Meuwly a été écartée et celle de M. Schenker, appuyée par MM. Bise, Auderset, et Curty, a rallié sans difficulté l'adhésion du conseil communal. Cette proposition fixe l'indemnité à 6 mois de traitement, avec faculté à l'autorité communale de l'élever jusqu'à une année. Le Conseil général a voté cette disposition par toutes les voix contre dix.

La question de la prime d'âge communale des instituteurs, amorcée par M. Auderset dans la discussion d'entrée en matière, a provoqué un assez long débat. M. Bettin, directeur des Ecoles, a défendu avec vigueur le point de vue du conseil communal, rendant hommage au dévouement du corps enseignant et affirmant que l'autorité accorderait de grand cœur le doublement de la prime prévue, dès que la Ville recevrait le subside scolaire cantonal auquel sa situation lui donne droit. M. Albert Hug a présenté un amendement dans ce sens, et le conseil communal s'y est rallié.

Au vote, la proposition de M. Auderset, de doubler la prime d'âge communale et de l'échelonner sur seize ans au lieu de vingt, a été acceptée par 22 voix contre vingt.

L'échelle des salaires du personnel ouvrier n'a subi aucune modification.

La demande d'autorisation d'emprunt, exposée par M. le syndic, a été soulevée non plus d'opposition et a été votée à l'unanimité.

Le Conseil général a finalement ratifié deux petites ventes de terrain à la Route Neuve. Puis il a entendu diverses questions posées à l'autorité communale par M. Alfred Corpataux, sur la suppression du courrier postal le dimanche et la révision de la loi sur les communes; par M. Meuwly, sur la fermeture des magasins le samedi soir; par M. Piot, sur le chômage; par M. Piot, sur la question des bains; par M. Geinoz, sur l'insuffisance du nouvel horaire des tramways; par M. Albert Curty, sur le congé donné par la C^{ie} des Tramways à sept de ses employés et sur l'éclairage des nouveaux quartiers.

M. le Syndic a répondu à la plupart de ces questions et a déclaré que le conseil communal y voterait toute l'attention qu'elles méritent.

La séance a été levée à 10 heures 45.

Technicum
La rentrée des élèves de notre Ecole d'arts et métiers s'est effectuée jeudi 30 septembre, dans les meilleures conditions. Plus de cinquante élèves nouveaux, dont cinq venant de l'Ecole secondaire professionnelle, ont été admis à la suite d'examen où dominent les bonnes notes, et répartis entre les différentes sections de l'Ecole.

Hier matin, vendredi, à 8 h., à la chapelle de Pérolles, M. l'aumônier, D^r Simon, a chanté la messe du Saint-Esprit. Prenant comme texte cette strophe de l'Épître de saint Paul à Timothée: « Travaile comme un vrai soldat du Christ », M. l'abbé Simon a su, dans une allocution pleine de cœur et toute paternelle, évoquer chez ses nombreux auditeurs l'amour du travail chrétien.

Les élèves se sont rendus ensuite au Technicum, où ils ont entendu la lecture du règlement.

Taxe militaire

Le dernier délai utile pour le paiement de la taxe militaire expire le 5 octobre.

Un contre-ordre militaire

Les hommes du bataillon 17 et de la compagnie de mitrailleurs 1/10 qui étaient convoqués à Wallenstadt pour le 18 octobre n'auront pas à s'y rendre, le service qu'ils devaient y faire étant contremandé, à cause de la fièvre aphteuse.

Association populaire catholique suisse

Pour permettre de s'entendre encore dimanche dans les paroisses et de provoquer une fréquentation plus considérable, on a jugé utile de prolonger jusqu'à lundi, 4 octobre, le terme des inscriptions.

On est prié de retourner, pour cette date, le bulletin d'adhésion reçu, à M. l'abbé Singy, rue des Chanoines, à Fribourg.

La Freiburgia à Ependes

Nous rappelons que la Société fédérale de gymnastique La Freiburgia fera demain après midi, dimanche, une course à Ependes, où elle se produira dans une série d'exercices populaires d'un haut intérêt.

Les jeunes gens de la campagne qui s'intéressent à la bonne gymnastique ne manqueront pas de prendre part à ces divers concours. En cas de mauvais temps, la petite fête sera renvoyée au dimanche suivant.

« Horace » au théâtre de Fribourg

On nous prie d'insérer:

Rappelons la représentation d'*Horace* qui aura lieu mercredi 6 octobre, avec les concours de l'illustre tragédienne Madeleine Roch, entourée d'une pléiade d'artistes judicieusement choisis par l'impresario Jean Bertram et qui se terminera par la délicieuse comédie en 1 acte de Pailleron, de l'Académie française, *L'Étincelle*.

Les vendanges au Vully

La Compagnie de navigation sur le lac de Morat organise demain, dimanche, à l'occasion des vendanges, des courses spéciales ayant correspondance à Morat avec les trains du Fribourg-Morat partant de Fribourg à 10 heures 37 et à midi 10.

Football

Aux Grand'places, demain, dimanche, « Central » I jouera contre la 1^{re} équipe du F. C. Richemont. Le match commencera à 15 h.

Pour les convents de femmes d'Autriche

Anonyme, 20 fr.; Anonyme, 20 francs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Tireurs. — Demain, dimanche, à 11 heures, rendez-vous des membres à la gare, pour réception des tireurs de Berne et de Vaud. De 1 h. à 4 h., au stand des Neigles: match intercantonal au pistolet et dernier tir de classement au fusil.

Abbaye des Maçons. — Assemblée générale, dimanche, 3 octobre, à 11 heures 1/2 du matin, à l'Hôtel des Bains de Montilier.

C. A. S. Moléson. — Course à la Dent de Bourgoz: réunion des participants, à 5 h. du soir, le samedi 2 octobre, au Café de l'Hôtel Suisse. Dernier délai d'inscription.

Société fédérale de gymnastique « Freiburgia ». — Demain, dimanche 3 octobre, sortie à Ependes. Départ du Tilleul à 12 h. 30 en tenue avec sautoir. En cas de mauvais temps, la sortie est renvoyée à une date ultérieure.

Alexandra. — La Société d'abstinence Alexandra aura son assemblée dimanche 3 octobre, à 8 heures du soir, au sous-sol du Palais de Justice, avec conférence par M. le Dr Savoy.

La caisse d'épargne se fera 1/2 heure avant l'assemblée.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANOISE
Ciravegna & Co, Genève

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

L'Angleterre et l'Irlande

Londres, 2 octobre.

(Havas.) — On sait qu'une très importante consultation est actuellement en cours entre le cabinet et les hauts fonctionnaires chargés de l'administration de l'Irlande. Non seulement M. Lloyd George a convoqué à Londres sir Greenwood, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, et le commandant en chef des troupes d'occupation, mais le *Petit Parisien* dit que sir Herdort, sous-secrétaire d'Etat, le général Tudor et le général Prind, qui font partie de l'état-major du vice-roi, ont été pareillement invités à venir donner des explications au sujet des représailles exercées par les forces de la couronne.

Suivant l'*Evening News*, il aurait été décidé de n'apporter aucun changement à la politique du gouvernement et, ajoute ce journal, consiste à prévenir le retour de représailles par des mesures disciplinaires.

Londres, 2 octobre.

(Havas.) — On mande de Londres au *Journal*:

On rapporte que sir Greenwood, secrétaire pour l'Irlande, interviewé par des journalistes, a déclaré que la situation en Irlande s'améliorerait sans aucun doute et qu'il pouvait donner à ce propos les assurances les plus formelles.

Dublin, 2 octobre.

(Havas.) — Un inspecteur de police, M. Brady, fils d'un ancien membre du Parlement, a été tué dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre, près de Sliogo, par des Sinn-feiners. Deux agents qui l'accompagnaient ont été grièvement blessés.

La convention commerciale russo-anglaise

Londres, 2 octobre.

L'organe communiste *Daily Herald* publie les détails de la convention commerciale russo-anglaise. Les points principaux suivants ont été acceptés par les deux parties:

- 1^o A l'exception des munitions de guerre, les marchandises de toute sorte peuvent être importées en Russie ou en être exportées;
- 2^o La navigation marchande entre les deux pays sera soumise aux lois internationales générales; cependant les deux pays peuvent limiter le débarquement des équipages;
- 3^o Chacun des deux pays peut envoyer des agents commerciaux dans l'autre pays; ces agents jouiront des privilèges accordés généralement aux consuls;
- 4^o & 5^o Le gouvernement anglais renonce à toute confiscation des biens du gouvernement des Soviets et de ses ressortissants, et la République des Soviets accorde les mêmes droits aux biens anglais en Russie;
- 6^o La question des dettes du gouvernement des Tsars sera discutée par la conférence générale de la paix;
- 7^o Les deux parties contractantes ont le droit de dénoncer la convention avec un avis de six mois.

La vérité sur la Russie

Londres, 2 octobre.

(A. C.) — Le *Times* publie une série d'articles signés par M. Guest, qui avait accompagné la délégation travailliste britannique en Russie. M. Guest est membre du parti socialiste, ce qui double la valeur de ses déclarations. Il résume son opinion sur la Russie en disant qu'un petit clan de fanatiques y a pris le pouvoir et a fait des théories de Karl Marx une nouvelle religion qui exclut toutes considérations scientifiques ainsi que toutes lois morales. Ces bolchévistes prétendent que les lois biologiques devaient céder devant leurs ordres et que l'art et la musique devraient obéir à des règles communistes. Lénine est une espèce de Mahomet asiatique qui préconise un mot d'ordre matérialiste et qui appelle des millions de paysans sibériens et russes à la lutte contre les erreurs de la démocratie occidentale. Comme le mahométisme, la doctrine de Lénine est belliqueuse. Tout ce qu'il y a de démocratique dans le socialisme, la liberté de réunion, les élections générales doivent disparaître d'après la théorie de Lénine, qui déclare que la liberté était un préjugé bourgeois.

M. Guest cite quelques détails de son entrevue avec Lénine, au Kremlin. Lénine lui déclara au cours de cette entrevue: « Il est impossible qu'un gouvernement capitaliste lève le blocus de la Russie. Le gouvernement anglais prétend ne pas secourir la Pologne. C'est faux. Les journaux libéraux anglais admettent que l'Angleterre envoie des secours à la Pologne. Lénine qualifie la Société des Nations de *Conjuración capitaliste* et déclare que la Société des Nations n'était autre chose que l'Angleterre et la France faisant la guerre à la Russie. Lénine espère un secours pour la Russie uniquement d'une révolution en Angleterre. Lénine croit qu'une révolution en Angleterre serait une chose facile et dit: « Nous n'avions que 2 % de communistes dans la constituante de Kerensky et cela nous a suffi pour notre victoire. Quand vous aurez 15 % de communistes en Angleterre, ce nombre devrait suffire pour faire victorieusement la révolution. » Enfin Lénine exprima le désir que M. Henderson et le parti travailliste anglais prissent le pouvoir en Angleterre aussitôt que possible. Il avoua cyniquement que les travaillistes se montraient certainement incapables de gouverner, tandis que les communistes auraient alors incontestablement la force de faire un coup d'Etat bolchéviste.

La France en Pologne

Paris, 2 octobre.

(Havas.) — On annonce que le général Henry, chef de la mission militaire française auprès du gouvernement polonais, qui avait demandé à être relevé de ses fonctions, sera remplacé par le général Niesel, actuellement commandant du 19^{me} corps d'armée à Alger.

La guerre russo-polonaise

Varsovie, 2 octobre.

(A. C.) — Un conseil des ministres s'est occupé hier des résultats de la conférence de Riga. Aujourd'hui, a lieu une séance du comité de défense nationale pour délibérer sur les propositions des ministres. On croit que la délégation de Riga recevra l'ordre de signer l'armistice et les préliminaires de paix. Malgré la tournure favorable des négociations de paix, la presse de tous les partis politiques manifeste de vives inquiétudes au sujet des intentions réelles de la Russie rouge. Les bolchévistes s'efforcent de conclure la paix à tout prix pour éviter une campagne d'hiver; ils évitent de traiter les questions qui touchent réellement aux causes de la guerre ou qui pourraient garantir une paix durable. De nombreuses sources de conflits futurs continueront à exister et permettront à la Russie de reprendre à l'occasion l'action contre la Pologne dans des circonstances plus favorables. La Pologne signera la paix malgré toutes ces considérations, car elle a un besoin urgent de paix. L'opinion générale est, toutefois, extrêmement méfiante au sujet de la sincérité des bolchévistes.

La fin du conflit du travail en Italie

Milan, 2 octobre.

Les démarches en vue de l'établissement d'un accord définitif des métallurgistes ont abouti. Selon une adjonction qui y est faite, les journées de travail accomplies pendant l'occupation des établissements seront également payées.

Les socialistes italiens pour le bolchévisme

Milan, 2 octobre.

La direction du parti socialiste a décidé la convocation du congrès général du parti à Florence, les 29, 30 et 31 décembre.

La majorité de la direction du parti a approuvé l'ordre du jour disant que le parti fait siens les 21 points de la 3^{me} Internationale de Moscou et procédera à l'épuration en éliminant les éléments dont l'action ne se conforme pas à ces principes. Le directeur de l'*Avanti!* Scerati a donné sa démission de directeur de l'*Avanti!*

Les gardes rouges à Vienne

Vienne, 2 octobre.

Une assemblée électorale des chrétiens-sociaux a été envahie par des soldats de la garde populaire et dissoute après une bagarre dans laquelle plusieurs membres de l'assemblée, dont un ecclésiastique, ont été mortellement frappés.

L'ex-directeur des affaires étrangères en France

Paris, 2 octobre.

Le *Matin* croit savoir que M. Paléologue demeurera à Paris et occupera de hautes fonctions à la conférence des ambassadeurs, où il serait adjoint à M. Jules Cambon pour la présidence de la conférence.

SUISSE

Une manifestation à Berne

Lugano, 2 octobre.

Le conseiller national socialiste Canevascini envoie à son journal, la *Libera Stampa*, de Lugano, une communication disant que, demain, dimanche, aura lieu à Berne une grande manifestation contre le manque de logements et la cherté de la vie.

La manifestation aura lieu sur la place du Palais fédéral, où parleront MM. Grimm, en allemand, Viret, en français et Canevascini, en italien.

Le ministre de Suède à Berne

Stockholm, 2 octobre.

(Havas.) — Le *Svenska Dagbladet* apprend que le baron de Bildt, qui occupait les fonctions de ministre de Suède à Rome, sera remplacé par M. Adler-Kreutz, ministre à Berne. L'ancien ministre de la justice, M. Elvil Loeljen, sera probablement nommé ministre à Berne.

Indemini

Lugano, 2 octobre.

La route d'Indemini est achevée. On peut maintenant arriver en automobile de Vira jusqu'à Indemini.

(Indemini est un village tessinois situé à la frontière italo-suisse, perdu au sommet du val Vedasca qui descend vers le lac Majeur; Indemini est tout entouré, du côté de la Suisse, de montagnes qui en rendaient l'accès impossible, jusqu'à la construction de la nouvelle route.)

Pas de tir fédéral en 1922

Lausanne, 2 octobre.

Les délégués des sociétés lausannoises de tir, réunis hier, vendredi, ont décidé par 23 voix contre 13 de renoncer à organiser le tir fédéral à Lausanne en 1922. Il n'y aura donc pas de tir fédéral avant celui d'Aarau, en 1924.

Fumez les cigares FROSSARD

CALENDRIER

Dimanche 3 octobre.

XIX^{me} APRÈS LA PENTECÔTE

Saint GÉRARD, abbé
Lundi 4 octobre.

Saint FRANÇOIS d'Assise, confesseur
Solitaire à vingt-cinq ans, après une jeunesse très charitable, mais dissipée, saint François fut un parfait modèle de détachement et de mortification. Ayant fondé son Ordre, qui se répandit très rapidement, il mourut en 1226, après des souffrances corporelles impossibles à décrire.

SERVICES RELIGIEUX

Solennité du Très Saint Rosaire

DIMANCHE 3 OCTOBRE
Saint-Nicolas: 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe-chantée, instruction. — 9 h., messe paroissiale, sermon. — 10 h., grand-messe capitulaire, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 11 h. 1/2, messe basse, instruction. — 1 h. 1/2, vêpres paroissiales, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. 1/2, pendant tout le mois d'octobre, exercices du Très Saint Rosaire devant le Très Saint Sacrement exposé et Bénédiction.
Saint-Jean: Rosaire et fête de la Dédicace: 6 h. 1/2, messe basse, communion générale des enfants. — 8 h., messe des enfants, avec instruction et chants. — 9 h., grand-messe, sermon, Bénédiction. — 1 h. 1/2, vêpres solennelles, procession, bénédiction. — 6 h. 1/2, chapelet.
Collège: 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., grand-messe, sermon. — 2 h. 1/2, vêpres paroissiales.
Notre-Dame: (Fête titulaire de la Confrérie du Saint Rosaire): 6 h., messe basse. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand, Bénédiction. — 2 h., vêpres, sermon français, litanies et procession de la Sainte Vierge, Bénédiction. Inscription à la sacristie des nouveaux confrères du Rosaire. — 6 h., réunion de la Congrégation du Bienheureux Pierre Canisius, pour hommes et jeunes gens. Instruction, Bénédiction. — 7 h. 1/2, récitation du Rosaire devant le Saint Sacrement exposé. Indulgence plénière à chaque visite à l'église.
Cordeliers: 6 h., 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. 1/2, messe basse. — 2 h. 1/2, vêpres. (Pendant le mois d'octobre, tous les soirs, à 8 h. 1/2, chapelet et Bénédiction.)
Capucins: 5 h. 1/2, 5 h. 1/4, 6 h. 1/4, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution.

LUNDI 4 OCTOBRE

Cordeliers: Fête de saint François d'Assise, à 9 h., grand-messe, sermon français et Bénédiction; à 2 h. 1/2, vêpres solennelles avec exposition du Très Saint Sacrement et Bénédiction.
Capucins: 5 h. 1/4, 5 h. 3/4, messes basses; 6 h. 1/4, messe conventuelle, avec Bénédiction du Très Saint Sacrement; 8 h. soir, chapelet, suivi de l'instruction et de la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Absolution générale. Indulgence plénière pour tous les fidèles.

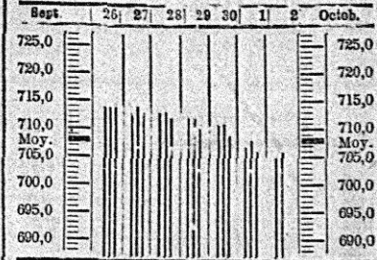
MARDI 5 OCTOBRE

Notre-Dame: 8 h., réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe. Instruction. Bénédiction.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 2 octobre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with columns for temperature readings from Sept 26 to Oct 1. The y-axis ranges from 690.0 to 725.0.

PURIFICATION
TISANE AMERICAINE des SHAKERS
le plus populaire des remèdes
En Vente dans toutes les Pharmacies.

Mademoiselle Marie Python et sa famille, profondément touchées, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

SOYEZ PRÉVOYANTS
Assurez-vous contre la maladie auprès de l'AVENIR de Fribourg
Société essentiellement fribourgeoise
La plus forte caisse-maladie du canton

Président : M. le directeur Brulhart, à Fribourg ;
Caisier : M. Arthur Dubey, peintre, à Fribourg.
Demandez les statuts à M. Maurice Folly, vice-président, Prél'Alt, à Fribourg.

MARSA S. A., Fribourg
Semoirs
Charrues Brabant-Ott
Arracheuses de pommes de terre
Idéale-Ott

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES
de villas, pensions, et châteaux
de la ville de Fribourg et environs
Le soussigné entreprend, comme par le passé, les travaux d'aménagement de parcs, de jardins-potagers, ainsi que la livraison et la plantation d'arbres d'ornement et fruitiers.
Se recommande. 7981
Pierre Guérig, forestier et jardinier,
Brasserie de l'Épée.



Lui: Ah! quel bon café! Comment l'obtiens-tu?
Elle: Avec la chicorée Helvetia, naturellement!

Chicorée Helvetia

Travaux manuels
dessinés, commencent et brodés sur toile de lin, toile mi-lin et toile de coton, d'une exécution fine et artistique, sont livrés seulement pour vendeurs. 7982
Urban Benz, Manufactures, WEESEN.

AVIS & RECOMMANDATION
Le soussigné a l'honneur d'aviser son honorable clientèle qu'il a transféré son atelier, Prél'Alt, 27, Fribourg.
DOMICILE AUX BONNES FONTAINES
Téléphone : N° 4.30.
Se recommande pour tous les travaux concernant son métier. 8205
François MEUVLY, fils aîné,
Poëlier-Fumiste.

Notre approvisionnement en articles d'hiver est richement assorti quant au choix et à la qualité

TISSUS POUR COSTUMES ET MANTEAUX DE DAMES
COUTILS POUR BLOUSES
FLANELLES, etc., etc.

Complets pour Hommes
et
Manteaux d'hiver

Nous avons toujours un choix riche et soigné en étoffes suisses et anglaises.

Grand choix en draps
pour
MESSIEURS et JEUNES GENS

Pèlerines et Tricots en laine
de provenance française et de qualité d'avant-guerre.

G. KEMM-ELLENBERGER
:: FRIBOURG ::
154, rue du Pont-Muré, 155

Magnifique propriété
A VENDRE

dans le Vuilly fribourgeois, comprenant MAISON de MAITRE du 18^{me} siècle, avec grand et petit salon, salle à manger, chambre de bains, cuisine, 7 chambres à coucher, chambres de bonne, chambres à serres, etc.
Terrasse et très beau parc ombragé, attenant au lac.
Deux maisons rurales servant de hangar, grenier, remise et cave, avec cour, jardin potager et espaliers.
Le tout est en parfait état d'entretien.
S'adresser, pour visiter et pour traiter, à M. Henri DERRON, notaire à Morat, chargé de la vente. 8263

Banque pour Entreprises électriques
ZURICH

Assemblée des créanciers

- M. M. les porteurs des titres des emprunts contractés par notre Banque, à savoir des obligations :
- 1) de l'emprunt 4 % du 23 avril 1896, lettre A, de Fr. 30,000,000, remboursable suivant plan jusqu'en 1935, solde restant à rembourser : Fr. 18,729,000;
 - 2) de l'emprunt 4 1/2 % du 31 octobre 1900, lettre B, de Fr. 8,000,000, remboursable suivant plan jusqu'en 1935 solde restant à rembourser : Fr. 5,382,000;
 - 3) de l'emprunt 4 % du 1^{er} avril 1910, lettre D, de Fr. 5,000,000, remboursable le 1^{er} avril 1930;
 - 4) de l'emprunt 4 1/2 % du 1^{er} avril 1911, lettre E, de Fr. 10,000,000, remboursable le 1^{er} juillet 1926;
 - 5) de l'emprunt 4 1/2 % du 1^{er} février 1912, lettre F, de Fr. 10,000,000, remboursable le 1^{er} juillet 1926;
 - 6) de l'emprunt 4 1/2 % du 1^{er} février 1912, lettre G, de Fr. 5,000,000, remboursable le 1^{er} juillet 1926;
 - 7) de l'emprunt 5 % du 9 décembre 1913, lettre H, de Fr. 10,000,000, remboursable le 1^{er} avril 1930;
 - 8) de l'emprunt 5 % du 16 janvier 1915, lettre J, de Fr. 10,000,000, remboursable le 1^{er} avril 1930;
 - 9) de l'emprunt 5 % du 5 mai 1916, lettre K, de Fr. 5,000,000, remboursable le 1^{er} avril, 1930;
 - 10) de l'emprunt 5 % du 28 novembre 1916, lettre L, de Fr. 5,000,000, remboursable le 1^{er} janvier 1930;
- ainsi que des bons de caisse :
- 11) de l'emprunt 5 % du 14 mai 1917, série II, de Fr. 3,000,000, échu le 31 août 1920;
 - 12) de l'emprunt 5 % du 14 mai 1917, série III, de Fr. 4,000,000, remboursable le 31 août 1921;
 - 13) de l'emprunt 6 % du 14 août 1919, série IV, de Fr. 1,600,000, remboursable le 31 août 1922,
- sont priés d'assister à

L'Assemblée des créanciers
convoquée selon les prescriptions de l'ordonnance fédérale sur la communauté des créanciers dans les emprunts par obligations, du 20 février 1918, pour le
mercredi, 10 novembre 1920, à 10 heures, dans les salles de répétition de la Tonhalle, rue du Gothard 5, à Zurich.

Ordre du jour :
Rapport sur la situation financière de la Société, présentation du plan de réorganisation adopté en principe par l'assemblée générale des actionnaires du 24 septembre 1920 et décision des porteurs des titres de chacun des treize emprunts précités—les dits porteurs constituant chaque fois une communauté distincte de créanciers—sur la proposition suivante présentée par le conseil d'administration.

Proposition :
Les créances représentées par les titres des emprunts ci-dessus désignés seront converties en actions privilégiées, en sorte que, conformément aux dispositions spécifiées dans le plan de réorganisation, pour chaque Fr. 1000 du montant de ces créances, valeur au 30 juin 1920, il sera délivré au créancier, en échange et à titre de libération, une action privilégiée d'un montant nominal de Fr. 1000, donnant droit à un dividende cumulatif de 6 % à partir du 1^{er} juillet 1920.

Pour prendre valablement une décision et la rendre obligatoire pour les porteurs des titres de chacun des treize emprunts précités, le consentement de créanciers représentant les trois quarts au moins du capital de chaque emprunt est également requis.

Nous nous permettons, dès lors, d'adresser à M. M. les porteurs des titres précités la pressante invitation d'assister nombreux, et si possible, en personne, à l'assemblée des créanciers, ou, du moins, d'y faire représenter leurs titres par un tiers.

M. M. les porteurs des titres précités, qui désirent assister à l'assemblée des créanciers, sont priés de justifier leur droit à y participer auprès de l'une des banques ci-après désignées, ou au siège social de notre Société, avenue de la Gare 30, Zurich. Il leur sera délivré, en retour, une carte d'admission portant indication du nombre, de la catégorie et des numéros de leurs titres. Pour chaque catégorie de ceux-ci, il sera établi une carte distincte. Pour donner procuration à un tiers, il suffit de lui remettre la carte d'admission avec, au verso, la signature du porteur des titres.

- Les cartes d'admission sont délivrées par les banques suivantes :
- Crédit Suisse à Zurich, et toutes ses succursales.
 - Banque Fédérale, S. A. à Zurich et tous ses comptoirs.
 - Union de Banques suisses, Winterthur.
 - Banque Cantonale d'Argovie, Aarau.
 - Société de Banque suisse, Bâle.
 - MM. La Roche & Co, à Bâle.
 - Banque Cantonale de Berne, Berne.
 - Union financière de Genève, à Genève.
 - Banque de Paris et des Pays Bas, à Genève.
 - MM. Lombard, Odier & Co, à Genève.
 - » Hentsch & Co, à Genève.
 - » Weck, Aeby & Co, à Fribourg.
 - Société suisse de Banque et de Dépôts, Lausanne.

Le rapport de gestion est mis à la disposition des porteurs de nos obligations et bons de caisses auprès des banques précitées ; il leur y sera, en outre, délivré sur demande la circulaire explicative, adressée par le conseil d'administration aux porteurs de nos titres, en date du 29 septembre 1920, contenant un exemplaire de la présente convocation.

ZURICH, le 29 septembre 1920
Au nom du conseil d'administration :
Le président : **D^r Jul. FREY.**

L'HOIRIE JEAN DOSSENBACH Aux Arcades FRIBOURG
annonce à son honorable clientèle qu'elle met en vente

Jusqu'au 10 octobre
à des prix très avantageux

une grande quantité de Chaussures de tout premier choix.
Elle se permet d'informer sa clientèle que ces marchandises n'ont aucun défaut et ce n'est que pour faire de la place aux nouveaux arrivages pour l'automne, qu'elle fait cette

VENTE EXCEPTIONNELLE

L'assortiment en magasin est complet et chacun pourra choisir à volonté, soit :
RICHELIEUX, MOLIERES, BOTTINES et SOULIERS fantaisie ou hautes BOTTES
Il sera accordé le 10 % sur les prix marqués (comptant)

Il nous est impossible d'énumérer des prix, car ce ne sont pas des restes d'articles ou pièces défraîchies qui vous sont offerts, mais un choix magnifique d'articles de provenance directe des meilleures Fabriques Suisses, par conséquent à prix avantageux.

Voir les vitrines - Prix affichés

Nous prions la clientèle de la ville de venir choisir et essayer au magasin. Au dehors, il sera envoyé des choix sur demande.

La Chaussure populaire à prix réduits dont nous avons la représentation de 5 fabricants (plus de 25 articles différents pour hommes, dames, garçons et fillettes est vendue sans escompte. (Prix fixés par la Confédération)

Veuillez considérer cette offre comme la plus intéressante qu'il nous est permis de faire et nous vous prions d'en bénéficier.

<p>ON DEMANDE pour Noël 2 vachers S'adresser à Alexis Corpataux, à Nozeran.</p>	<p>D^r Perrier ABSENT jusqu'au 1^{er} novembre</p>	<p>Superbe occasion A VENDRE plusieurs lits complets, bois dur, 2 places, bon crin, ainsi que blouses, jaquettes, robe de laine et tapis de table. 8547 S'adresser : 200, rue des Macoux.</p>	<p>A VENDRE un lit de fer, une valise en cuir, montre de dame, montre-bracelet pour dame. 8165 S'adresser : N° 27, rue de Romont, 4^{me}.</p>	<p>On demande pour tout de suite, une CUISINIÈRE pour un café de campagne. S'adresser à Publicitas S. A., Bâle, sous P2781 B.</p>
<p>JEUNE FILLE de 19 à 22 ans, de préférence de la campagne, connaissant un peu la cuisine, et pouvant aussi aider à servir au café, est demandée. Bons traitements et vie de famille. Occasion de se perfectionner dans la cuisine. S'adresser : Hôtel Tête noire, Fribourg, ou renseignements. 8513-1450</p>	<p>ON DEMANDE pour tout de suite jeune fille catholique, de 16 à 17 ans, pour aider au ménage et servir au magasin, chez personne seule. S'adresser sous P 8395 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8512</p>	<p>A vendre immeuble locatif, avec magasin, Beauregard, ainsi qu'un autre immeuble de rapport, escalier du Collège. 8518 A. CHASSET, Station. 2.</p>	<p>1-2 chambres non meublées, ensablées, sont demandées en ville. 8606 Adr. offres à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 8348 F</p>	<p>A vendre, à bon compte : une installation presque neuve pour la soudure autogène (marque suisse) 1 lot complet de mèches américaines cylindriques tournant à droite. 8641 S'adresser chez H. A. Rastner, Avenue de Morges, Lausanne.</p>
<p>2 lits complets, en bois dur, à 2 places, chiffonniers, 1 buffet, table ronde, petit lavabo, table de nuit, 1 lit d'enfant, poignard à pétrole, rideaux, Jarquette, matras, en laine noué. — Place de Notre-Dame, 166. 8513</p>	<p>PERDU dans la ville de Fribourg, un agenda de poche avec contenu de grande valeur. 8547 Prière de le rapporter contre bonne récompense, au bureau de la Police locale. P 8476 F</p>	<p>ON désire placer pour une année</p>	<p>Occasion unique 2 wagons</p>	<p>A VENDRE une vache portante de 8 mois. S'adresser à H^{me} veuve Jacquet, Wallearted.</p>
<p>A vendre 11 porcs de 8 semaines, chez Fridolin Glanzmann, au Petit-Farvaguy.</p>	<p>QUEL MAGASIN prendrait le dépôt d'une blanchisserie de faux-cols. Offres 17734. Case Postale Carouge. Genève. 8542</p>	<p>UN GARÇON de 15 ans, qui pourrait encore cet hiver aller à l'école, dans une bonne famille catholique où il pourrait apprendre le français. 8530 S'adresser à la Famille Voulanthen, Petit-Guenelmuith.</p>	<p>Occasion unique lits de fer neufs vernis blanc, sommier métallique, première qualité, grandeur 190 x 90 cm. à 67 fr. 50 la pièce. Envoi contre remboursement. P102400 C. Woller-Merli La Chaix-de-Fonds</p>	<p>A vendre 3 porcs de 5 mois chez M. Joseph CHERO, Tozny-le-Grand.</p>

"MYR"
N'achetez pas de montre
avant d'avoir vu mon grand choix et
mes prix très bas. Demandez mon
SUPERBE CATALOGUE
gratuit et franco
Marchandise de 1^{re} qualité
Garantie effective de 3 à 5 ans. Echange
autorisé. P 38455 C 8604
Vente directe aux Particuliers !
Fabrique d'horlogerie "MYR"
Henri MAIRE, La Chaumée-Fonds N° 160
Grand choix de Régulateurs, Brevetés et Artisans de bijouterie

ON DEMANDE
un **contremaître charpentier** et un
contremaître menuisier
énergiques et sérieux, parlant, si possible, français et allemand.
Des **ouvriers charpentiers et menuisiers-poseurs**
ainsi que **charpentiers et menuisiers-poseurs** pour
chantiers de Berne.
Ne seront engagés que des ouvriers tout à fait qualifiés et munis
de bonnes références. P 8376 F 8582
S'adresser à **ALEX. WINCKLER, fils, entrepreneur, Avenue**
de Rome, 11, à Fribourg, ou au bureau de Berne, Spitaalgasse, 3

CASINO SIMPLON - FRIBOURG
Dimanche 3 octobre 1920, à 8 h. 15 précises
SOIRÉE THÉÂTRALE
DONNÉE PAR LE
F. C. Collège
Section de l'Association des Collégiens
L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE
Vaudeville en un acte, de Tristan Bernard
Un philanthrope malheureux
Comédie bouffe en un acte
Un monsieur qui prend la mouche
Comédie en 2 actes, de Marc Michel et Eugène Labiche
Productions musicales et tombola américaine entre les représentations
Prix d'entrée : 1 fr. 50; collégiens et enfants : 50 cent.

BATEAUX A VAPEUR
Dimanche 3 octobre 1920, si le temps est favorable
SERVICE SPÉCIAL SUR LE LAC DE MORAT
à l'occasion des vendanges

10.37	12.10	—	dép. Fribourg arr.	13.49	15.27	18.40
11.22	12.56	—	arr. Morat dép.	12.59	14.40	17.42
12. —	13.30	14.15	Morat	12.35	14.05	16.50
12.15	13.45	14.30	Praz	12.15	13.45	16.30
12.20	13.50	14.35	Motier	12.20	13.50	16.25

En cas de nécessité, d'autres courses pourront être organisées.
Prix de la place aller et retour : Fr. 1.—. Enfants demi-place.
8610

Fabrique de chocolat et de produits alimentaires de Villars S. A.
Conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 septembre 1920, le dividende pour l'exercice 1919-20 est payable par
Fr. 8.—
contre présentation du coupon N° 4, au siège social, à Fribourg. P 8420 F 8650
Le Conseil d'administration.

Fruits à cidre
La cidrerie de Guin chargera mardi 5 octobre, jusqu'à 11 h. du matin, à Villars-Saint-Pierre; le même jour, après midi, à Cottens; tous les mercredis, à Fribourg, au plus haut prix du jour.
8631
Aug. BRULHART.

Vente partielle de 1000 paires de souliers
Ces chaussures seront vendues au prix de fabrique.
PROFITEZ DE CETTE OCCASION. MARCHANDISE SUISSE.
Regardez notre devanture de magasin.

Une partie de souliers de dimanche pour hommes. Nos 41 à 45, à Fr. 25.	Une partie de souliers de dimanche pour dames, peau de chagrin. Nos 37 à 42, à Fr. 20.
Une partie de souliers pour semaine pour hommes. Nos 41 à 45, à Fr. 26.	Une partie de souliers de dames, à bouts vernis. Nos 36 à 42, à Fr. 28.
Une partie de souliers d'empigne soufflet. Nos 41 à 48, à Fr. 34.	Une partie de souliers pour filles, en peau de chagrin. Nos 30 à 34, à Fr. 16.
Une partie de socques (galoches), sans couture. Nos 26 à 30, à Fr. 5.20.	
Une partie de socques (galoches), sans couture. Nos 31 à 35, à Fr. 6.60.	
Une partie de socques (galoches), sans couture. Nos 36 à 42, à Fr. 7.60.	
Une partie de galoches avec couture. Nos 26 à 30, à Fr. 5.60.	
Une partie de galoches avec couture. Nos 30 à 36, à Fr. 6.30.	

De plus, une grande quantité de souliers aux prix les plus réduits.
8632
F. VONLANTHEN, Place du Tilleul, 152.

WEISSENBACH FRÈRES - FRIBOURG
Nos ateliers confectionnent à très bref délai
La ROBE, le COSTUME et le MANTEAU
Couture élégante et travail soigné caractérisent toutes nos livraisons

ROYAL BIOGRAPH
Grand Places
Du 1^{er} au 7 octobre, à 8 1/2 h.
Dimanche deux matinées à 2 1/2 et 4 1/2 h.
FIN DE BARABAS
LE REVENANT - JUSTICE
AVIS. — Du 1^{er} au 15 octobre, il n'y aura pas de cinéma au Casino Simphon, la salle est occupée par des Sociétés.
Des le 17 octobre, un film sensationnel passera dans cet établissement.

GRAND CHOIX
DE
Verrerie courante et fine
Porcelaine, Faïence
Coutellerie Brosses
Articles de ménage
en aluminium, émail et bois
"AU DOCK"
Bohème & Co
Fribourg
Rue de Romont, 20
Membre du Service d'Escompte fribourgeois.

Je fournis, avec 2 ans de garantie
four électrique universel, portable, système breveté, pour le chauffage, la cuisson, pour sécher, stériliser, rôtir, fours à pain, etc., à partir de 57 fr.
Le prix du courant électrique varie suivant le tarif, de 2 à 4 cent. à l'heure. 8295
Fabrique C. EICHENBERGER
Neukirch/Eg. (Thurgovie). — Tél. 47
— Fondée en 1904 —

Mesdames
vous économisez de l'argent si vous faites réparer vos bas dans notre clinique. Nous réparons tous les bas tissés. De trois paires vous en recevez 2 paires comme neuves, se portant très bien avec souliers bas. Nous prions de ne pas couper les pieds de bas et indiquer le N° de soulier.
Envoi contre remboursement. Prix par paire fr. 1.50; travail prompt et soigné. 8607
Clinique des Bas JERG, Champ des Cibles, 17, FRIBOURG

Médécis, à Lausanne, demande,
bonne à tout faire
Offre sous N 1487 L à Publicitas S. A., Lausanne.

Société suisse des Commerçants
SECTION DE FRIBOURG
Cours commerciaux et de langues
AUTOMNE-HIVER 1920-21
Date d'ouverture : **Mardi 12 octobre**

Les cours suivants seront organisés :
Commerce : Comptabilité, correspondance commerciale, sténographie, calligraphie.
Langues : français, allemand, anglais, italien.
Durée des cours : Environ 40-50 heures.
Une finance de garantie de 5 fr. est perçue lors de l'inscription.
Les inscriptions sont encore reçues le mardi 5 octobre, de 8 à 9 heures du soir, à la Brasserie Viennoise, 1^{er} étage, et dans la journée chez **M. Guggenheim-Schneider**, au magasin avenue de la gare, 34. 8605

Les chaussures Hirt sont les meilleures
Garantie pour chaque paire.
Atelier de réparations
Demandez catalogue illustré gratuitement.
Nous expédions contre remboursement :
No. Frs.
Souliers pour enfants, Box Derby 23/25-13.50
Souliers de dimanche p. enfants, Box 26/29 18.—
Souliers de dimanche p. garçons 36/39 29.—
Bottines à lacets p. dames, Box élégant 36/42 29.—
Bottines à lacets p. dames, Box Derby 36/42 29.—
Bottines à lacets pour messieurs, Box Derby 40/47 39.—
Bottines à lacets pour messieurs, Box 2 semelles 40/47 44.—
: Rod. Hirt fils, Lenzbourg :

A vendre toute d'emploi
une garniture de foyer en cuivre, un portemanteau, genre russe, haut 2 m., larg. 1 m. 22, un réchaud à gaz à 3 trous, en bon état, ainsi qu'un superbe fourneau-potager à bois et charbon à 2 trous, en émail, garnitures nickel, grande bouillote cuivre.
S'adresser **avenue de Péroles, 14, porte à gauche.** 8632

ON DEMANDE A LOUER
Autogarage ou remise
pour camion
Dimensions du camion : Longueur 7,55 mètres
Largeur 2,50 »
Hauteur 3,15 »
Offres sous chiffres E 10022 Y à Publicitas S. A., Fribourg.

ECONOMISEZ!
Pour le blanchissage, employez la méthode Sunlight :
Tremper le linge, le froter légèrement avec le savon Sunlight, le rincer, le plonger une heure dans l'eau bouillante, puis le rincer.
Vous obtiendrez ainsi un linge d'une blancheur éclatante, tout en économisant savon, travail et combustible.

SAVON SUNLIGHT
SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN

Oignons à fleurs!
Jacinthes, Tulipes, Crocus, Lys pour jardin, Narcisses, Tazettes, Iris, etc.
Se recommander. 8354
Ernest G. VATTER,
ci-devant J. Wagner
Fribourg, rue du Pont-Suspendu, 79
P. S. — A la même adresse, il y a quelques sacs vides à vendre.

Cours de dactylographie
sur machine moderne, (après midi et soir. Ouverture 4 octobre. Leçons particulières.
S'inscrire chez **M. E. Jacot, Rue de Romont, 28.** Téléphone 5.49. P 10002 F

Domaine à louer
PAR VOIE DE SOUMISSION
Le soussigné offre à louer, pour le 22 février 1922, le domaine qu'il possède au village de Bösingen, de la contenance de 70 poses de terrain agricole.
L'habitation et les bâtiments d'exploitation sont spacieux, commodes, et en très bon état, munis d'une fontaine abondante avec eau à la cuisine. Grand creux à purin avec vanne, monte-foin, beau verger, belles variétés de fruits.
Les soumissions sont à adresser au prix de la pose et par écrit au soussigné, jusqu'à samedi, 23 octobre 1920, au soir. Le propriétaire se réserve libre choix entre les soumissionnaires et adjudication même avant le 23 octobre.
Pour visiter le domaine et prendre connaissance des conditions s'adresser au propriétaire le lundi et le jeudi de chaque semaine, à 2 heures de l'après-midi. 8514/1169/327
Arnold Käser, à Bösingen.

Camions S. C. A. T.
livrables tout de suite
Type milit. 25/35 HP. 2 tonnes, chassis Fr. 10,000.—
Type milit. 25/35 HP. 2 tonnes, complet, avec carrosserie 12,000.—
Mod. 1920, 25/35 HP. 2 tonnes, neuf, compl. carrossé 16,000.—
Mod. 1920 25/35 HP. 4 tonnes, neuf, compl. carrossé 16,500.—
S'adresser, pour essais et renseignements, à l'agent :
C. EGGIMANN,
Tél. 7.71. Garage de Péroles.

Ancien Hôtel du Saint-Maurice
A louer 1^{er} étage
convient pour bureaux.
S'adresser **Publicitas S. A., Fribourg,** sons P 8386 F. 8583

VILLA à vendre
14 pièces, tout le confort moderne, jardin, belle situation de plaisance et commerciale. Entrée immédiate. Prix : 105,000 fr.
S'adresser **L. Baudère, Agence immobilière, Comptoir d'assurance, Avenue du Midi, 7, FRIBOURG.** Tél. 4.75.

2000 MÈTRES
Drap militaire américain
kaki, pure laine, garanti neuf, largeur 140 cm., sans rival pour complets, ville, campagne, sport, manteaux, etc. Se teint facilement. Ne pas confondre avec les couvertures usagées dites en remboursement ou envoi préalable de l'argent. Prix : le mètre : Fr. 18.75; — les 10 mètres : Fr. 180.—; par pièce d'environ 40 mètres, le mètre : Fr. 17.50.
Echantillons à disposition contre envoi en timbres poste de 45 cent. pour port.
H. S. WALTER et Co, VEVEY (succ. de Grosch & Greiff), fournisseur de l'Etat et des grandes administrations.

A VENDRE

1 séparation de bureau, fer forgé, vitrée, deux guichets, 1 porte, longueur 4 m. 70, hauteur 2 m. 15.
1 machine à écrire « Royal » avec table.
1 installation téléphonique pour 4 bureaux.
Divers meubles de bureaux, etc., le tout en bon état. 8518
S'adresser Case postale, N° 16, 525, Fribourg.

Grande économie de combustible

Consommation : 14 kg. en 24 heures avec le poêle à bois

MIRUS

COMBUSTION LENTE
Démonstration chaque jour au Café des Grand'Places (Grande salle) de 10 heures à midi et de 4 à 7 heures
Pour la vente, s'adresser à A. BURTSCHU & Co, Court Chemin, 62, à Fribourg. 8627

Avis aux agriculteurs

LA BRASSERIE DU CARDINAL FRIBOURG
vend en ce moment des
Fûts de 170 à 180 litres environ pour vin et cidre. Prix : 35 fr. pièce. 322

Pommes douces

à distiller, sont achetées. Dernier chargement le mardi matin, à Villaz-Saint-Pierre, et l'après-midi, à Cottens, et le mercredi, 7 courant, à Fribourg. 8619
Alph. Bongard.

JEUNE apprentie-couturière

demande place
S'adresser sous chiffres P 8364 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8565

PERSONNE de toute confiance demande place pour faire le ménage de dame ou monsieur. Vie de famille est demandée.

8563
Adresser offres sous P 15603 C à Publicitas S. A., La Chaix-de-Fonds.
Représentant de commerce connaissant à fond la clientèle (branche chaussures) de canton de Fribourg, est demandé à la commission. Urgent. 8560
Offres écrites sous E 47822 L à Publicitas S. A., Lausanne.

RASSUJETTE-COUTURIÈRE

demande engagement pour coudre, si possible avec pension, et aiderait volontiers au ménage; éventuellement dans famille auprès des enfants.
Faire offres à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 8336 F.

Machine à écrire UNDERWOOD à vendre

2 mois d'usage garanti
E. JACOT
rue de Romont, 28.

Domestique de campagne

Homme de campagne, soigneux, sachant traire, demande place dans petite famille.
S'adresser par écrit sous P 8407 F à Publicitas S. A., Fribourg.

CRÉDIT SUISSE

4, Christoffelgasse, 4 BERNE Téléphone 420 et 421
Capital et Réserves Fr. 130,000,000.—
accepte des fonds aux meilleures conditions sur 8601
carnets de dépôts ou en compte-courants contre bons de caisse à 1, 2 & 3 ans
Les paiements peuvent être effectués à chaque bureau de poste, notre compte de chèques-postaux III, 3200.

V^e MAYER-BRENDER, rue de Lausanne, 78 & Bazar Fribourgeois, rue du Tilleul, 155

Articles d'écoliers
Cahiers - Plumes - Crayons - Crayons de couleur - Couleurs à l'eau - Boîtes d'école - Plumes à réservoir - Sacs d'école - Serviettes - Papiers à lettres - Carnets - Encres - Encres - Colles.
Grand choix en papeteries etc., etc.

Brosseries
Brosses à cheveux - Brosses à habits - Brosses à dents - Brosses à ongles - Dents pour la chaussure - Peignes - Savonnerie - Parfumerie - Éponges - Glaces - Boîtes de toilettes - Garnitures et les cheveux - Articles en celluloid.
Manicures etc., etc.

Sacoques pour dames
Portefeuilles - Portemonnaies - Articles en papier mâché - Articles de ménage - couteaux de poche - Cadres de photographies - Filets à provisions - Articles pour cadeaux.
- Jouets - etc., etc.

GRAND CHOIX Téléphone 7.40 PRIX AVANTAGEUX
Carnets d'escompte à partir du 1^{er} octobre



Vous est-il indifférent que les médicaments composant votre pharmacie de famille soient toxiques ou non ?
NOS PRÉPARATIONS A LA RÉSPONE ne contiennent aucune substance nuisible. D'une efficacité surprenante, elles sont chaudement recommandées par MM. les Docteurs.
LA POMMADE A LA RÉSPONE « La Famille » (en tube) est destinée à trouver son emploi dans chaque famille pour la guérison rapide des écorchures, plaies, blessures petites ou grandes, etc.
LA SOLUTION A LA RÉSPONE s'emploie pour le lavage des plaies et en forme de compresses. P 4152 Z 5209
EN VENTE DANS LES PHARMACIES

Location d'auberge

Le lundi, 4 octobre prochain, dès 1 heure après midi, le conseil communal de Bollion exposera en location par voie d'enchères publiques, pour le terme de 5 ans, son auberge communale avec ses dépendances (écuries, jardin et pré d'environ 1 pose). Cet établissement, situé au bord de la route cantonale Estavayer-Murist, pourvu d'un bureau téléphonique, offre de grands avantages à tout preneur sérieux. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1921.
Pour renseignements, s'adresser à M. Pilonel, syndic. 8389
Par ordre : Le secrétaire.

La seule Maison de Tailleurs Anglais

à qui ont été décernées 4 médailles d'or
Achez vos vêtements sur mesure à une maison bien établie et bien connue, il n'y a aucun risque - Rien n'est plus facile
CURSON BROTHERS Ltd.
les plus grands tailleurs sur mesure du monde entier, vous enverront gratuitement, sur simple demande, des échantillons d'admirables tissus un catalogue illustré, une méthode pour prendre vos mesures vous-même à la maison sans possibilité d'erreur, un centimètre, etc.
Vous pouvez ainsi envoyer votre ordre directement à Londres.
La qualité et la coupe sont garanties.
Tous nos complets sont faits strictement sur mesure et livrés à votre domicile par colis postal, en payant nous-mêmes tous les frais de port et de douane.
Complets et par-dessus sur mesure, en serge, tweed ou worsted, fr. 55.—, 90.—, 105.75, 115.—, etc., faits et expédiés dans les 15 jours de la réception de l'ordre.
Ecrivez de suite à CURSON BROTHERS LTD. (Dept. 154), 60 et 62, City Road, LONDRES, E.C.
Les prix marqués sur nos échantillons sont en francs suisses. — Envoi contre remboursement.

Propriété à vendre

aux environs d'Estavayer, vue superbe sur le lac, le Jura et les Alpes, comprenant 6 à 7 chambres, 2 cuisines, buanderie, cave, grand galetas; environ 6000 m² de terre, en nature de champ, jardin potager, d'agrément, verger avec nombreux arbres fruitiers.
Eau dans la propriété, le tout bien entretenu. Assurance du bâtiment Fr. 20,000 Prix de vente Fr. 20,000.
Convientrait pour pensionnat, maison de convalescence ou séjour d'été.
S'adresser sous P 8392 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8588

GRANDS MAGASINS de meubles et literies
F. BOPP, tapissier-décorateur
Maison de confiance
FRIBOURG, rue du Tir, 8
— rue de la Banque, 8 —
Téléphone 7.63
Compte de chèques 11a 354

Meubles en tous genres
Literie soignée
Trousseaux complets
Maison bien connue pour son bon travail et ses prix modérés
Au comptant, 5% de rabais en espèces ou timbres d'escompte.

Domaine à vendre PAR SOUMISSION

Pour cause de partage, les enfants indisciplinés de feu Frantz-Peter Vonlanthen exposeront à vendre, par voie de soumission, leur domaine de la contenance d'environ 31 poses en prés et champs et 4 poses de bois, situés au centre du village de Schmittlen, à 5 minutes de la dite gare, comprenant maison d'habitation, granges, 2 écuries, remises, grenier, porcherie, eau intarissable et lumière électrique. 8461
Déposer les soumissions auprès de M. A. Flury, peintre, à Bonnefontaine, jusqu'au 16 octobre.
Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser au sousigné.
Pour les exposants : Albert FLURY.

Accordeons
Syst. Loche, Genève, Stradella, avec lames en acier. Voix triples et doubles. 5664
REPARATIONS — RÉGLAGES
Prix modérés
Phonographes et disques
H. Vollichard-Egger, Pont-Suspendu.

Vente d'un auto-camion

Le lundi 4 octobre, à 3 heures du jour, devant le bureau de Police des poursuites du Lac, à Morat, ledit office vendra, conformément à l'article 124 al 2 L. P., un auto-camion «Martini» avec pont, carrosserie démontable et tous accessoires, le tout en très bon état. Taxe 6000 fr. 8445
Morat, le 24 septembre.
L'office des poursuites.

Les souliers en couleur défranchis sont restreints à neuf avec Färhol (12 diff. nuances)

Atelier de ressemelage L. ZEISLER
Fribourg, 43, rue de Lausanne

GRANDE VENTE de mobilier

aux Entrepôts LANG, rue Marcello, 11
Lundi 4 octobre, à 10 h. du matin
Lits complets, lavabos, tables, buffets, chaises, table de nuit, 1 grand fourneau, 3 petits fourneaux, 1 potager à 3 trous, etc., etc.
A 2 heures après midi, VENTE
4 bons chevaux, 1 âne avec petit char, voitures, phaeton, landau, brack, traîneaux, colliers et matériel de voiturier, à l'état neuf. 8594-1177

THÉS BUTTY, Lausanne
Spécialités :
"SUMATRA"
ET
"COLOMBO"
Chaque paquet contient UN BON PRIME
Marque déposée

A VENDRE à Fribourg un hôtel

bien situé, de bon rapport et jouissant d'une bonne clientèle. 8620
S'adresser par écrit sous chiffres P 8401 F à Publicitas S. A., Fribourg.



Pour l'automne et l'hiver

nos assortiments en Chaussures sont au complet. — Certainement, il est dans votre intérêt, de vous orienter sur nos prix et nos qualités. Nous sommes persuadés, que vous reconnaîtrez sans peine, les grands avantages que nous offrons.

Ci-après un petit aperçu de ce que nous sommes à même d'offrir à notre honorable clientèle.

Chaussons pour enfants, feutre gris, semelles cuir, bouts cuir	17-21	22-26	Socques, non doublés, en bois dur, pour garçons et hommes	
" " " feutre gris, claqué de cuir, fort	5.—	6.50	32-35	36-39 40-47
Bottines " " en cuir souple, doublé chaud	8.—	8.50	8.—	10.— 11.—
Chaussons pour filles et garçons, semelles cuir et bouts cuir	26-29	30-35	Socques, non doublés, en bois dur, pour enfants et femmes	
" " " en manchester, avec 1 boucle	8.50	10.—	24-24	26-30 31-36 37-43
Bottines en feutre, claqué de cuir, jolie forme	9.—	11.—	5.—	6.50 8.— 9.50
Chaussons pour dames, en feutre gris, semelles cuir, bouts cuir	36-43	14.50	Socques, doublés de feutre, sans couture derrière	
" " " en feutre gris et noir, très chaud	14.50	17.50	22-25	26-30 31-36 37-43
" " " en velours, noir, très chaud	18.—	18.—	5.70	6.50 8.— 10.—
Bottines " " en feutre, noir, jolie forme	19.50	19.50	Socques, doublés de feutre, avec coutures derrière	
Chaussons " " avec 1 boucle, gris, bouts cuir	14.—	14.—	22-25	26-30 31-36 37-43
" " " 2 " " " "	15.—	15.—	6.—	7.50 9.— 11.—
" " " 2 " " " très chaud	18.50	18.50	Socques, doublés très chauds, légers, en peau souple	
" " " 1 " " en velours, chaud	18.50	18.50	22-25	26-30 31-36 37-43
Bottines en velours, Derby, bouts vernis, chaud	29.—	29.—	7.50	9.50 11.50 14.—
Chaussons feutre, claqué cuir, très chaud	16.50	16.50	Socques, doublés de feutre, pour garçons et hommes	
Bottines en feutre, claqué cuir, talons, jolie forme	20.—	20.—	36-39	40-47
" " " " talons, élégant	24.—	24.—	11.—	13.—
" " " en box, fins Derby, doublé très chaud	38.—	38.—	Socques, doublés de feutre épais blanc, à soufflets	
Pantoufles pour dames, semelles cuir, bouts cuir	7.50	7.50		
" " " semelles feutre et cuir	8.50	8.50		
" " " fines lisières, demi talons	9.50	9.50		
" " " contreforts et bouts en cuir	11.—	11.—		
Chaussons pour hommes, avec une boucle, en manchester	17.—	17.—		
" " " avec deux boucles, en feutre, haut	17.50	17.50		
Pantoufles " " avec semelles, feutre et cuir	13.—	13.—		
" " " en fines lisières, demi talons	11.—	11.—		
" " " contreforts et bouts en cuir	12.50	12.50		

Nous expédions contre remboursement.

Demandez notre catalogue gratis et franco.

Chaussures Modernes S. A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont, 26

FRIBOURG

Téléphone 589